



**PROJET TUTEURE**  
**REVELER LA PRECARITE ALIMENTAIRE DANS LE**  
**DEPARTEMENT DU CHER**  
*Collaboration avec le Secours Catholique du Berry*

**PROJET TUTEURE**  
**MASTER II GAED**  
**Spécialité DDLS**

BARDOTI Margot  
EL HYIANI Brahim  
FABIEN Scarley  
HOUEDEI Martine  
JABBOUR Chafiq  
MONNERET Alfred  
SALAWU Karen  
ZAKARI Mariama

# SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b>	<b>2</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>1. MESURER LA PAUVRETE, UN DEFI MULTISCALEIRE</b>	<b>6</b>
<b>2. LUTTER CONTRE LA PRECARITE ALIMENTAIRE DANS LE CHER : COUP D'ŒIL SUR LES MISSIONS DU SECOURS CATHOLIQUE</b>	<b>10</b>
<b>3. POUR UNE METHODOLOGIE SPATIALE : MESURER ET QUALIFIER LA PAUVRETE DANS LE CHER A L'AUNE DE LA PRECARITE ALIMENTAIRE</b>	<b>28</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>40</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b>	<b>41</b>
<b>TABLE DES FIGURES</b>	<b>43</b>
<b>TABLES DES ACRONYMES</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>43</b>
<b>SITOGRAPHIE</b>	<b>45</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>47</b>

## INTRODUCTION

Depuis le début du XXe siècle jusqu'aux années 1970, la pauvreté a été perçue par des manques matériels et le bien-être déterminé sous l'influence du courant de l'utilitarisme (Deniz, 2021). En 1984, le Conseil européen a adopté la définition suivante de la pauvreté « les personnes dont les ressources (matérielles, culturelles ou sociales) sont si faibles qu'elles sont exclues des modes de vie minimaux acceptables de l'État membre où elles vivent. En 1990, le programme des Nations unies pour le développement de son côté, s'est intéressé à élaborer la notion de pauvreté humaine et présente un ensemble d'indicateurs associés à cette dernière (Bénicourt, 2001). Ainsi, les représentations sociales qu'on se fait du *pauvre* ont évolué et beaucoup d'autres termes, comme indigent, nécessiteux, se sont ajoutés dans la littérature pour qualifier ceux qui sont tombés dans la pauvreté.

Selon Fontaine (2008) plusieurs historiens européens ont étudié cette notion et en ont fait une classification pour distinguer trois types de pauvres: Les pauvres structurels qui regroupent les handicapés et les vieillards, les pauvres conjoncturels (ouvriers, artisans, petits marchands, ouvriers non qualifiés...) qui sont tous ceux qu'une crise prive de ressources et les pauvres honteux. Cependant, cette typologie diffère selon les auteurs qui abordent la notion et est fonction des réalités socio-spatiales.

Selon Georg Simmel (2002), *“le fait que quelqu'un soit pauvre ne signifie pas pour autant qu'il appartient à la catégorie des pauvres, il peut être un pauvre commerçant, un pauvre artisan, un pauvre employé mais il reste situé dans une catégorie”*. Pour lui c'est à partir du moment où la personne est assistée ou quand sa situation lui donne droit à l'assistance qu'elle intègre le groupe caractérisé par la pauvreté. Pour Raphaëlle Bisiaux (2011), la pauvreté reste un concept difficile à définir et à mesurer car l'objet même de la pauvreté est difficile à préciser. Il pose des questions fondamentales auxquelles on doit trouver des réponses pour mesurer la pauvreté. *Pauvre, mais privé de quoi ? Manque de ressources, manque d'éducation, absence de sécurité?*<sup>1</sup> D'après Fontaine (2008), il existe plusieurs types de pauvres. Sa classification ne se contente pas de penser en termes monétaires mais s'appuie aussi sur la capacité d'action des individus et leurs aspirations. Pour d'autres spécialistes des sciences sociales, la pauvreté est liée au manque de capacités individuelles, telles qu'éducation ou santé, qui empêche de jouir d'une qualité de vie indispensable<sup>2</sup>.

De l'approche monétaire à l'approche multidimensionnelle qui se présente sous plusieurs formes, on s'aperçoit également de la pluralité des méthodes d'appréciation. Au regard de toutes ces approches il est important de poser la question quelle est l'approche universelle qui permet de mesurer et d'appréhender cette notion?<sup>3</sup>

Ainsi, cette mesure varie d'un pays à un autre car les seuils de pauvreté ne sont pas les mêmes. Ce seuil peut-être relatif ou absolu. Il est relatif lorsqu'il se rapporte à la distribution générale des revenus et absolu quand cela suppose un jugement de valeur sur les éléments dont un individu doit disposer pour couvrir ses besoins fondamentaux. Ne pouvant être abordé selon une approche réductionniste, les économistes, sociologues, philosophes au cours du XXe siècle ont vainement tenté de trouver un

---

<sup>1</sup> <https://www.cairn.info/revue-l-economie-politique-2011-1-page-6.htm> consulté le 27/01/23

<sup>2</sup> <https://www.cairn.info/revue-internationale-des-sciences-sociales-2002-1-page-175.htm> consulté le 27/01/23

<sup>3</sup> <https://www.atd-quartmonde.fr/linsee-travaille-a-lamelioration-de-ses-connaissances-sur-le-caractere-multidimensionnel-de-la-pauvrete/> consulté le 08/02/23

consensus pour définir et mesurer la pauvreté. En effet, parler de la pauvreté, c'est donc s'intéresser à une situation sociale très complexe<sup>4</sup>.

En France, plus d'une personne sur dix est considérée comme pauvre, la situation ne s'améliore plus depuis plusieurs années. Reconnue d'intérêt général, des mesures correctives à faible coût sont prises et confinées dans le domaine d'une politique sociale. Ainsi, cette problématique devient le champ d'action de certains organismes symboliques tels que: Frère des hommes, Restos du coeur, Secours populaire et Secours Catholique, qui reproduisent une certaine permanence dans le souci de prise en charge bienveillante des pauvres.

En France 9.3 millions de personnes vivent sous le seuil de la pauvreté, soit 14.1% de la population totale (INSEE, 2019). En fait, une personne est considérée comme pauvre lorsque ses revenus sont inférieurs au seuil fixé, soit 940 euros ou 1128 euros par mois. Cette pauvreté se mesure selon le nombre de personnes qui vivent dans un logement. Ainsi, dans un rapport de l'observatoire des inégalités, publié en 2020, il est souligné que: En 2020 le seuil de pauvreté à 50 % est de 940 euros mensuels pour une personne seule. Il vaut 1222 euros pour un adulte seul avec un jeune enfant, 1410 euros pour un couple sans enfant, 1974 euros pour un couple avec deux jeunes enfants et 2350 euros pour une famille avec deux adolescents<sup>5</sup>.

Avec la crise sanitaire, la France aurait même franchit la barre des 10 millions de pauvre cette même année (Tayac, 2020). Selon différentes associations caritatives, un million de Français supplémentaires auront basculé dans la pauvreté avant 2021, Une hausse constatée par le local du Secours populaire de la rue Montcalm, à Paris.

Face aux crises, le modèle social français est l'un des plus protecteurs. Pour autant, la pauvreté ne recule plus. Installée aussi dans les territoires ruraux, cette pauvreté a ses spécificités, l'éloignement et la dispersion géographique ainsi que de nombreux autres facteurs comme les logements anciens et inadaptés, l'augmentation du taux de chômage, la solidarité naturelle qui s'effrite à cause de l'isolement social, la précarité en matière de mobilité et d'aliments... Alexandre Pagès (2020) a mené une étude qui permet de repérer certaines populations fragilisées et apprécier les moyens dont elles disposent pour échapper à leur dure réalité quotidienne. Ainsi, a été repéré dans certaines communes rurale des personnes tellement précaires au point qu'elles sont gênées de recourir à l'aide.

En effet, cette pauvreté rurale entraîne la population dans une situation de sur-adaptation de stigmatisation et par conséquent l'enferme dans une pauvreté silencieuse<sup>6</sup>. A cause de ce manque de qualification positive, la classe des pauvres n'engendre pas malgré leur position commune, de forces sociologiquement unificatrices. De ce fait, il est plus difficile de cerner cette pauvreté rurale car même si la pauvreté a suscité de nombreux travaux la plupart d'entre eux portent sur des manifestations urbaines. Selon le rapport du Cocolupa publié en 2020, l'aide alimentaire concerne 7 millions de personnes mais ce chiffre est sous-estimé par rapport aux besoins réels car la demande d'aide reste une démarche souvent difficile ou mal connue<sup>7</sup>. En décembre 2022, le Secours catholique a souligné dans son rapport que la pauvreté touche essentiellement des femmes avec ou sans enfant, qui représentent 45% des personnes accueillies, 22% sont des hommes seuls et 47% sont des migrants. Ce sont généralement des personnes qui sont confrontées au chômage, un emploi partiel ou un retraité,

---

<sup>4</sup> <https://www.atd-quartmonde.fr/linsee-travail-a-lamelioration-de-ses-connaissances-sur-le-caractere-multidimensionnel-de-la-pauvrete/> consulté le 08/02/23

<sup>5</sup> <https://www.inegalites.fr/A-quels-niveaux-se-situent-les-seuils-de-pauvrete-en-France> consulté le 27/01/23

<sup>6</sup> <https://www.cairn.info/revue-pour-2010-2-page-7.htm> consulté le 28/01/23

<sup>7</sup> <https://www.banquealimentaire.org/lutter-contre-la-precarite-alimentaire-139> consulté le 28/01/23



Le département du Cher étant un territoire très affecté par le taux de chômage, regroupe certaines communes très peu peuplées qui se caractérisent par de forts taux de pauvreté souvent associées à une forte insécurité alimentaire. Cette dernière se traduit par l'incapacité de certaines familles d'accéder en quantité suffisante à une nourriture saine et équilibrée. Ce département regroupe 287 communes. La plupart d'entre elles bénéficient des interventions sociales des structures caritatives selon les caractéristiques socio-économiques de la population. Dans ce contexte de crise, où la précarité devient de plus en plus palpable, les besoins se plafonnent, notamment dans le sud du département qui regroupe les communes les moins denses, plus éloignées des pôles d'attractivités et où la population est souvent plus âgée et plus vulnérable. Toutefois, les structures engagées dans l'aide alimentaire connaissent des difficultés pour atteindre ces populations. Le Secours Catholique, étant un acteur clé dans la lutte contre la précarité alimentaire, s'est donné la mission d'étudier le phénomène de plus près, en vue d'être plus efficace dans ses actions qui prouvent pour la justice sociale.

Ainsi, ce travail de projet tuteuré encadré par Mr Bertrand SAJALOLI, enseignant-chercheur de l'université d'Orléans, se propose d'aborder la précarité alimentaire dans le Cher au prisme de plusieurs indicateurs qui permettront de mesurer la pauvreté. Ce travail s'inscrit dans le cadre du programme de recherche PATAMIL qui se fonde sur l'équité alimentaire et les projets alimentaires de territoire. L'objectif de ce programme est d'identifier des stratégies favorisant la justice alimentaire c'est-à-dire permettre l'accès à tous à une alimentation de qualité, locale et respectueuse de l'environnement. PATAMIL a pour site d'étude la région Centre-Val de Loire en France et le Tamil Nadu en Inde (Tanguy et Cedric, 2022).

L'objectif de la présente étude est de repérer des critères de pauvreté en vue de la spécialiser afin d'optimiser les actions du Secours Catholique du Cher ou toutes autres structures caritatives qui veulent venir aux populations précaires.

## 1. Mesurer la pauvreté, un défi multiscale

Pendant près de 25 ans, la lutte contre la pauvreté n'a cessé d'avancer en parallèle de la pauvreté où le gouffre entre riches et pauvres s'accroît. Encore plus aujourd'hui du fait de la Covid 19, du réchauffement climatique et du conflit en Ukraine, cette lutte enregistre de nouveaux revers. Les ménages ont souffert des baisses de revenus, de l'arrêt des activités ou de la perte d'emploi lors de la pandémie. Les travailleurs informels, les jeunes et les femmes sont les plus touchés (cf. Banque Mondiale, [Agriculture et alimentation \(banquemondiale.org\)](https://www.banquemondiale.org/fr/publications/agriculture-et-alimentation)).

Note : La Banque Mondiale est un organisme international alimentant en connaissances, conseils et ressources les pays dont la transition agricole se fait attendre pour répondre aux problèmes de l'accès à l'alimentation qui n'est ni libre, ni régulier, ni adéquat, ni suffisant. Elle collabore avec divers partenaires de réflexion sur l'amélioration des pratiques agricoles et de la restauration des sols (*Food Systems 2030*, *Programme pour les systèmes alimentaires ; l'exploitation et la restauration des sols (FOLUR)*, *Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR)*) et des partenaires plus impliqués dans l'aide à la transformation de système agricole non-résilient et des pratiques

agricoles catastrophiques pour l'environnement ( *Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire ( GAFSP ) , et PROGREEN* )

Par ordre de citation :

[Food Systems 2030 \(worldbank.org\)](http://worldbank.org)

[The Food Systems, Land Use and Restoration \(FOLUR\) Impact Program \(worldbank.org\)](http://worldbank.org)

[CGIAR: Science for humanity's greatest challenges](http://gafspfund.org)

[Global Agriculture and Food Security Program \(gafspfund.org\)](http://gafspfund.org)

[La Banque mondiale et l'Allemagne lancent un fonds pour limiter les pertes forestières et renforcer la résilience des paysages](#)

La définition internationale de la pauvreté est basée sur le revenu minimum. Il est fixé actuellement à 2.15 dollars par jour. Nous allons voir à travers le MPI les différents indicateurs de la pauvreté.

Note : MPI ou IPM en français : Multidimensional Poverty Index Report, OPHI : Initiative d'Oxford sur la Pauvreté et le Développement Humain

L'IMP est un indice évaluant la pauvreté dans 109 pays, couvrant 21,7% de la population mondiale allant de 0 à 1.

Initiative d'Oxford sur la pauvreté et le développement humain a lancé avec le Bureau du Rapport sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement l'IPM global qui permet d'affiner plus la description et compréhension de la pauvreté que le seuil de pauvreté internationale de 1.90 dollars par jour. Il faut préciser que l'IPM se concentre plus spécifiquement aux pays des Suds.

La pauvreté multidimensionnelle selon l'IPM a trois dimensions ; la santé avec comme indicateur la nutrition et la mortalité infantile, l'éducation avec comme indicateur la durée de scolarisation et la fréquentation scolaire et le niveau de vie avec cinq indicateurs qui sont le combustible de cuisson, l'assainissement, l'eau potable, l'électricité, le logement et les biens. Une personne est considérée comme souffrant de la pauvreté si elle subit des privations dans un tier ou plus des dix indicateurs. On peut voir que la question de l'alimentation n'est pas soulevée dans ces indicateurs pourtant manger est un besoin vital. *Alors où en est la question de la précarité alimentaire dans le Monde et plus particulièrement en France ?*

## 1.1 Quels indicateurs institutionnels de la précarité alimentaire ?

En effet, le droit à l'alimentation n'implique pas que les gouvernements aient l'obligation de distribuer gratuitement de la nourriture à tous ceux qui le souhaitent. Au niveau international, il existe peu de pays possédant une loi-cadre sur la sécurité alimentaire. Ces lois cadres renforcent la responsabilité du gouvernement, le suivi, l'aide aux fonctionnaires du gouvernement à comprendre leur rôle, l'amélioration de l'accès aux tribunaux et la mise en place de mécanismes de recours administratifs. Les neufs pays suivants reconnaissent le droit à l'alimentation comme un droit distinct et indépendant : Bolivie, Brésil, Equateur, Guyana , Haïti , Kenya , Afrique du Sud. D'autres pays intègrent le droit à l'alimentation dans leur constitution ou reconnaissent explicitement le droit à l'alimentation comme faisant partie d'un droit de l'homme à un niveau de vie en une qualité de vie ou un développement adéquat.

*La France ne fait pas partie de ces pays.*

L'ancien Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, Jean Ziegler, a énoncé trois dimensions du droit à l'alimentation : la disponibilité qui fait référence à la possibilité de se procurer une alimentation locale, l'accessibilité qui comprends l'accès économique et l'accès physique de toutes les personnes à l'alimentation et l'adéquation qui est le fait d'être satisfait dans ses besoins alimentaires.

Le dernier point sur l'adéquation des besoins alimentaires de chaque individu est un principe apprécié différemment par les pays. En effet, au Brésil par exemple, la question de la faim est une question individuelle. La détresse alimentaire ne vient pas du manque mais de la non-satisfaction de la personne à manger.

La France à la fin du XXème siècle s'est ôtée la responsabilité de s'occuper de la question de la faim et à donner cette responsabilité aux associations caritatives. En 2020, l'Etat a alloué 291.4 millions d'euros à la lutte contre la précarité alimentaire. Une augmentation de 120% par rapport à 2019.

En France, la loi de lutte contre le gaspillage de 2016 portée par le député Guillaume Garot assigne à l'aide alimentaire l'objectif de lutter contre le gaspillage. Les organismes gérant l'aide alimentaire doivent donc écouler les invendus des magasins de plus de 400m<sup>2</sup>. Cette loi , pour certains ,fait donc des plus pauvres les « poubelles » de l'industrie agro-alimentaire. Néanmoins la loi du lutte contre le gaspillage s'insère dans le dynamisme du développement durable et de l'équité sociale et alimentaire. Il faudra voir dans le futur comment évolue les stocks des invendus dans les grandes surfaces pour observer si cette loi encourager au final les industriels de l'agroalimentaire à continuer à surproduire des produits périssables. Pour autant cette loi permet l'ouverture vers la diversité des marchandises proposées et/ou distribuées pour l'aide alimentaire. ([LOI n° 2016-138 du 11 février 2016 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire \(1\) - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#))

Cette politique d'aide alimentaire ne répond pas aux droits à l'alimentation puisque l'accès à la nourriture n'est ni libre, ni régulier, ni adéquat, ni suffisant.

La loi EGAlim 2 adopté le 18 octobre 2021 est une loi française visant à protéger la rémunération des producteurs en essayant d'améliorer l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire. ( [LOI n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté \(1\) - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#) )

L'équité alimentaire est synonyme dans un sens d'équité de la santé car comme disent les grands-mères bien manger c'est être en bonne santé Spiegel JM, Breilh J, Yassi A. Why language matters: Insights and challenges in applying a social determination of health approach in a North-South collaborative research program (en anglais seulement). *Globalization and Health*. 2015 11:9 DOI 10.1186/s12992-015-0091-2. Bien manger c'est aussi savoir ce que l'on mange , pourquoi , quand et en quelle quantité . C'est donc une forme d'éducation qui développe un avis critique sur son alimentation propre et celle des autres. ( Marquat, Christel. « L'éducation à l'alimentation : entre représentations et pratiques alimentaires. » *Éducation relative à l'environnement*, volume 13, numéro 2, 2016. )

## 1.2 Quels indicateurs associatifs ?

Aujourd'hui la lutte contre la précarité alimentaire en France est emmenée par le système associatif composé de grands noms comme Les Restos du Coeur , Le Secours Populaire Français ou Le Secours Catholique. Les CCAS( Centre Communal d'Action Sociale ) remplissent aussi la fonction de distribution d'alimentation. Ces structures utilisent des indicateurs précis pour orienter leurs actions vers les territoires dans le besoin même si leur action a pour but de couvrir l'ensemble du territoire français.

Il existe aussi une multitude de petites structures comme le décrit le rapport sur « Acteurs de la solidarité alimentaire du PETR Centre-Cher » réalisé par Cédric Debrabant et Tanguy Bazanté . Un rapport en annexe et réalisé au sein du programme de recherche PATAMIL. Programme d'échange de savoirs liés à l'agriculture entre la région Centre-Val de Loire et le Tamil Nadu en Inde. Ce travail sous forme de douze pages a permis de révéler l'existence de 14 CCAS et de 29 associations ( épicerie alimentaire , colis , bons alimentaires , maraudes , repas ). Ce maillage d'association d'aide alimentaire est essentiel pour la lutte contre la précarité alimentaire et surtout dans les zones rurales les plus isolées. Néanmoins comme l'étude le montre le maillage en zones rurales des associations est beaucoup plus grand. Nécessitant des temps d'accès allant parfois à 30 ,40, 50mn dans les zones les plus reculées.

Le travail ici présent va chercher à révéler cette pauvreté trop isolée pour se manifester.

Alim 'Activ, un projet mené par la DRIAAF et l'ARS dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation a utilisé douze indicateurs pour calculer la précarité alimentaire d'un territoire

[Bienvenue ! \(agriculture.gouv.fr\)](http://agriculture.gouv.fr)

Les voici :

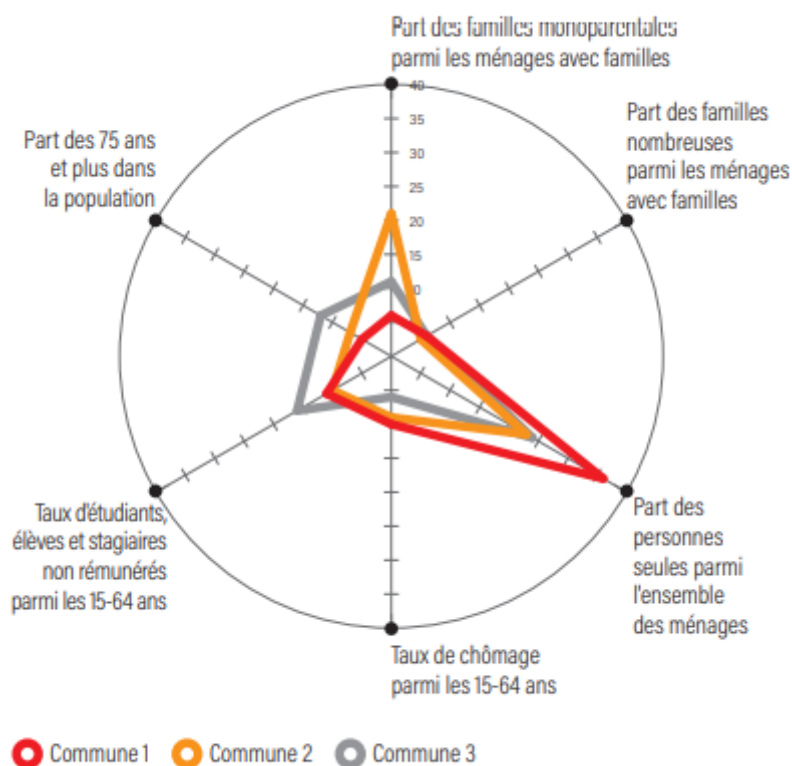
- Nombre d'associations d'aide alimentaire habilitées
- Le nombre de structure de santé
- Taux de pauvreté
- Indicateur de développement humain

- Population couverte par le RSA
- Pourcentage de ménages monoparentaux
- Taux de chômage
- Espérance de vie
- Taux de mortalité
- Taux standardisé pour différentes pathologies
- Nuitées hôtelières et places en hébergement

Ce projet est porté sur trois départements d’Ile de France. C’est un territoire très dense et peuplé d’où l’utilisation d’indicateur comme le nombre de structure de santé ou le nombre de nuitées hôtelières et places en hébergement.

Ci-dessous, un graphique présentant une étude sur trois communes de la métropole de Montpellier sur les types de personnes les plus vulnérables à être en situation de précarité alimentaire. La part des personnes seules atteint 30% dans la commune 1 et que les familles monoparentales et les étudiants atteignent 20% dans la commune 2 et 3. Présents dans cette liste les +75 ans, les chômeurs et les familles nombreuses.

**Figure 1. Populations vulnérables de trois communes de la métropole de Montpellier**



(À partir d'une source Insee anonymisée, fichier FiloSoFi 2013)

Il est difficile aujourd'hui de repérer les personnes en détresse alimentaire.

- Nombre de repas par jour
- Aide financière des ménages par les bons d'achats :
- Volume de denrées distribuées/ mois ou an (pour prospective en fonction des trous dans la raquette)
- Part de nouvelles inscriptions/ mois ou an ? (Pour prospective)
- Activité économique des territoires ruraux ((services, industrie, entreprise) ou taux de chômage) : typologie bonne / moyenne / difficile
- Economie résidentielle et besoin de proximité
- Un individu est considéré comme pauvre s'il vit dans un milieu de vie : nombre d'unité par ménage inférieur au seuil de pauvreté
- Taux de pauvreté monétaire
- Nombre d'unité par ménage / Taux de pauvreté
- Insee 2021 : Indicateur de nombre de restriction de consommation en zone rurale et du nombre d'insuffisance de ressources
- Présence de jardins partagés / ouvriers (paysage alimentaire ?)
- Consommation moyenne en kilogramme d'alimentation par ménage et par an
- Consommation d'aliment fait maison ou transformé

La précarité est présente partout , différente selon les territoires mais avec les mêmes racines.

Entre les villes où la vie est chère , la misère partout et la campagne où parfois même le postier ne passe plus. L'aide alimentaire change en fonction des modes de production agricoles , industriels , et de consommation. Et le fait que la société pousse inexorablement des familles monoparentales , des personnes âgées , handicapés, malchanceux dans des difficultés financières difficiles.

La suite de notre travail portera sur les actions du secours catholique dans le Cher

# 1. Lutter contre la précarité alimentaire dans le Cher : coup d'œil sur les missions du Secours Catholique

De notre contemporain, la question de la pauvreté recouvre conséquemment le questionnement du droit à se nourrir (droit commun) et a fortiori la notion de précarité alimentaire. La précarité, dans son sens large, est définie en 1988<sup>1</sup> selon les mots suivants : *“la précarité est l’absence d’une ou plusieurs sécurités, notamment celle de l’emploi, permettant aux personnes et aux familles d’assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. L’insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conditions plus ou moins graves et définitives”*. Ici, nous comprenons que la notion de précarité concerne également plusieurs champs avec un enjeu social certain. Pour cette étude, celui qui nous intéresse est le champ de l’alimentation ; notamment à travers la notion de précarité alimentaire et l’aide qui s’articule autour de cette dernière.

Au sortir de la crise pandémique de la Covid-19<sup>2</sup> ce sont 43 % des individus français qui ont recours pour la première fois) après le début du premier confinement en mars 2020. Ce résultat n’a fait que fleurir, l’épidémie sanitaire ayant bouleversé le rythme de notre société (chômage partiel ou total, ralentissement des entreprises, confinement, repli social etc.). Cette crise a causé des répercussions conséquentes : la précarité alimentaire n’a fait que croître et les acteurs de l’aide alimentaire croulent sous les demandes. *Mais où la précarité alimentaire commence-t-elle réellement ? Lors de la perte d’un emploi ? Dans la file d’attente pour un panier de distribution ? A la caisse d’un supermarché attendant le verdict de la somme finale de nos courses après avoir comparé les prix et utiliser la calculatrice dans chacun des rayons arpentés du supermarché ? Peut-être commence-t-elle chaque début de mois, lors de l’actualisation systématique de nos comptes bancaires afin de nous rendre compte si l’aide budgétaire qui nous est destinée a bien été délivrée ?*<sup>3</sup> L’aide alimentaire, à l’aune de la précarité alimentaire croissante et dont il faut trouver de nouveaux indicateurs pour parvenir à la distinguer à l’échelle locale des territoires, s’est pérennisée : on parle de dépendance alimentaire. L’alimentation est un besoin vital ; pas seulement en termes de simple fonction biologique ou besoins nutritionnels, mais également en termes d’enjeux qu’ils soient sociaux, culturels et qu’ils touchent à la liberté de tout un chacun.

*Aujourd’hui, où la pauvreté s’implante-t-elle ? Comment peut-on cerner la précarité alimentaire à l’échelle locale d’un territoire ? Existe-t-il un profil type d’individu pouvant être*

<sup>1</sup> Définition exposée lors de l’instauration du RMI en 1988 (devenu RSA en 2009) par le Conseil Economique et Social Français.

<sup>2</sup> D’après une étude de l’Insee, les recourants à l’aide alimentaire sont relativement jeunes : 52 % ont entre 25 et 49 ans et 10 % seulement ont 65 ans ou plus, contre respectivement 37 % et 26 % de l’ensemble de la population de France métropolitaine âgée de 16 ans ou plus. L’âge moyen des recourants est de 44 ans.

<sup>3</sup> Écrit rhétorique inspiré du podcast Ground Control. 2021. *Des solutions face à la précarité alimentaire*, Podcast “En sortir” Disponible sur : <https://www.groundcontrolparis.com/des-solutions-face-a-la-precarite-alimentaire/> Dernière consultation le 26/11/2022

*bénéficiaire de l'aide alimentaire ? Comment peut-on repérer les personnes dans le besoin ? A fortiori, qu'en est-il pour les communes que couvre le département du Cher (territoire de recherche pour le projet) ? Tels sont les paradoxes qui structurent cette partie d'étude.*

## **1.1 La question de l'aide alimentaire : un fait social total.**

### **Sociogenèse de l'aide alimentaire**

L'aide alimentaire a connu diverses mutations au cours du temps. Elle apparaît dans le sillage d'organisation des professions de l'intervention sociale au sein de la société. Alors, lorsqu'en 1970 l'aide alimentaire commence à se structurer, se dégage de cette forme de solidarité la première notion d' "*assistance*". En effet, à cette époque, la représentation collective que l'on se fait de l'individu recourant à l'aide alimentaire est celle d'un assisté de la société et plus largement renvoie l'image de "*l'individu à la rue*", nécessitant et rencontrant une situation d'urgence. De par l'englobement des aspects sociaux, économiques, politiques, identitaires, culturels etc. de l'individu recourant à l'aide alimentaire, les travaux de Marcel Mauss<sup>4</sup> viennent étayer une vision systémique de celle-ci. Il dresse une typologie du don structurant les formes de liens sociaux entre les individus. Pour ce faire, il prend l'exemple du Potlatch<sup>5</sup> et rend compte d'une "*prestation totale de type agonistique*"<sup>6</sup>. Selon lui, le don ne serait pas simplement tiré du droit ou de l'économie, mais relèverait également d'une raison morale donc sociale. Mauss montre qu'il existe des mécanismes sociétaux qui obligent à rendre le don. Il affirme que "*le lien des choses est un lien d'âme*". Aussi, il appuie que "*présenter quelque chose à quelqu'un, c'est donc présenter quelque chose de soi*" et inversement "*accepter quelque chose de quelqu'un, c'est accepter quelque chose de son âme*". Concernant l'aide alimentaire et dans le sillage des travaux du sociologue français, nous pouvons avoir une nouvelle représentation de ce que représente le don dans notre société et de ce qu'il implique autant chez l'acteur que chez le bénéficiaire : la distribution alimentaire (don de soi pour l'acteur) est un fait social total en ce que le bénéficiaire faisant face à l'aide apportée peut se sentir redevant face à l'importance du don et la représentation sociale qui peut en être tirée (liée également à l'économie et à l'identité du recourant à l'aide alimentaire). De plus, expérimentant la précarité alimentaire, le bénéficiaire n'a peut forcément "*présenter quelque chose de soi*" en retour : c'est là que le don est agonistique, un réel combat identitaire du recourant. A cette époque alors, *comment renverser la tendance et favoriser l'autonomisation du bénéficiaire sur sa situation ?* Dès ses

<sup>4</sup> Marcel Mauss. 1924, *L'essai sur le don, Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques, L'année sociologique, nouvelle série, 1, 248p.*

<sup>5</sup> Le potlatch est un rite d'échange de biens (taongas) chez les sociétés Nord-Ouest américaines en Polynésie et en Mélanésie.

<sup>6</sup> "*Agon*" en grec signifie "*conflit*" ou encore "*combat*". Cf. Sophie Laligant. 2019, *Cours en anthropologie des échanges économiques, semestre 5, université des Tanneurs, Tours.*



débuts, la notion de précarité alimentaire doit être appréhendée dans une vision systémique<sup>7</sup> de la société basée notamment sur le lien social.

Une première solution se développe dans les années 1980. Les politiques de l'aide changent et la manière d'attribuer les aides est remaniée dans le même temps : on assiste alors à l'attribution de l'aide alimentaire d'après un regard porté sur les ressources des individus enclins ou non à devenir bénéficiaires de cette dernière. Alors qu'au cours de la décennie précédente, l'aide était attribuée selon le besoin, la nécessité, l'urgence de la situation de l'individu ; là désormais l'aide alimentaire s'implante et devient plus récurrente. Les années 1980 marquent également un moment où l'Etat s'implique dans l'organisation de l'aide alimentaire avec une ambition d'émancipation de ses bénéficiaires (Nivard, Tavernier, 2020). A la fin des années 1990, le terme de "*démocratie alimentaire*"<sup>8</sup> apparaît et souligne l'importance que prend l'aide alimentaire en France et les nouvelles méthodes qui se doivent d'être développées.

Plus tard, dans les années 2000, une mutation de l'aide alimentaire se creuse ; notamment suite à la fonte des aides par l'Etat. Alors que vingt ans plus tôt celui-ci s'engageait dans l'organisation de l'aide alimentaire, en 2014 il s'adapte aux exigences européennes avec la création du FEAD<sup>9</sup>.

Depuis la crise pandémique de la Covid-19 et par l'inflation des prix, on vient parler d'un système non plus d' "*aide alimentaire*", mais de "*dépendance alimentaire*". L'urgence s'est pérennisée et le nombre d'aïdés ne fait que croître, notamment au sortir de l'épidémie.

Ces problématiques internes et systémiques, mais aussi externes aux acteurs de l'aide alimentaire ont impliqué la nécessité d'un changement de regard sur les méthodes d'aide apportée aux recourants et la manière de se représenter ce public. En effet, nous assistons bien plus à une autonomisation et une responsabilisation de ces derniers. *Pourquoi ?* Le but pour les acteurs de l'aide alimentaire est de faire retrouver aux recourants une dignité sociale et alimentaire (en soi, une dignité identitaire). Pour Simon Verthon<sup>10</sup>, le repas est un moment de "*socialisation forte*" empreint aux interactions, à un partage de culture, de manière de consommer les aliments et de manger dont les individus subissant la précarité alimentaire sont privés. Simon Verthon, par ailleurs, déplore le fait que

<sup>7</sup> Cf. Dominique Paturol et al. 2019, *Diagnostiquer la précarité alimentaire à une échelle locale, n°10, Chaire UNESCO Alimentation du monde, in So What ?*. Disponible sur : <https://www.chaireunesco-adm.com/No10-Diagnostiquer-la-precarite-alimentaire-a-une-echelle-locale> Dernière consultation le 11/11/2022.

<sup>8</sup> La démocratie alimentaire est une notion qui apparaît en 1998 avec Tim Lang (professeur d'éthique alimentaire au Centre of Food Policy de Londres) que le système alimentaire qui existe déjà à l'échelle de la planète ayant pris une telle emprise - notamment au travers des entreprises agro-alimentaires- ce système devrait être renvoyé à l'échelle des individus. Eux-mêmes devraient construire leur droit à se nourrir.

<sup>9</sup> Cf. "Le "Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis" (FEAD) a remplacé le "Programme Européen d'Aide aux plus Démunis" (PEAD), qui fut instauré en 1987 dans l'urgence à la suite d'un hiver exceptionnellement froid. Ce PEAD reposait sur un mécanisme de trocs de matières premières (viande, lait, sucre riz etc.) - issues des stocks d'intervention de la PAC - qui étaient fournies sur appels d'offres à des professionnels de l'agro-alimentaire qui, en échange, les transformaient en produits alimentaires finis plus ou moins élaborés (pâtes, yaourt, fromage etc.). En France, ces appels d'offres étaient gérés par FranceAgriMer. Ainsi, le règlement européen du 11 mars 2014 instaure, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, un programme financé par un fonds structurel spécifique, le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) mis en place pour la période 2014-2020. Le FEAD - à la différence du PEAD - est ainsi aujourd'hui une politique sociale à part entière de l'Union". Définition disponible sur : [https://www.senat.fr/rap/r18-034/r18-034\\_mono.html#toc1](https://www.senat.fr/rap/r18-034/r18-034_mono.html#toc1) Dernière consultation : le 05/01/2023

<sup>10</sup> Simon Verthon est un ancien doctorant en géographie de l'INRA (UMR Innovation)

les individus expérimentant la précarité alimentaire soient contraints de récupérer les invendus des GMS et n'aient pas l'opportunité de choisir quels aliments ils pourraient retrouver dans leurs assiettes. En ce sens, les bénéficiaires de l'aide alimentaire pourraient être perçus comme des *"outsiders"* de la société et du système alimentaire de référence. Ces derniers constats du géographe renvoient pertinemment à la représentation et à la marginalisation que la société produit sur les bénéficiaires de l'aide alimentaire. *Comment alors pourraient-ils parvenir à trouver une dignité sociale, mais aussi une dignité dans leur assiette ? Quel type d'alimentation est à prioriser pour retrouver une certaine forme de dignité ?*

Cette notion de dignité, nous pouvons notamment la retrouver à travers les travaux de Serge Paugam (1991) et Robert Castel (1989) qui questionnent le lien social des individus dans la société. D'une part, Paugam parle de *"disqualification sociale"* reconnue en trois phases : celle de fragilité<sup>11</sup>, puis de dépendance<sup>12</sup> et enfin de rupture<sup>13</sup>. Robert Castel, opposé à l'idée de *"disqualification sociale"* propose la notion de *"désaffiliation sociale"* ; c'est-à-dire qu'il s'intéresse bien plus à la fragilisation même du lien social d'un individu -le menant à la pauvreté- plutôt que de chercher le fondement de celle-ci (la pauvreté) comme le fait Paugam. Pour ce faire, il dresse également son argumentaire en trois points qu'il intitule *"zones mobiles"* ces dernières représentent un processus de vie que chaque individu n'expérimente pas forcément dans son vécu. La première zone est celle de l'intégration, et renvoie au fait d'avoir une certaine situation sociale qui se concrétise par le biais de l'emploi (comme Paugam); vient ensuite la zone mobile de vulnérabilité qui représente une fragilisation de la première zone mobile menant l'individu à la dernière zone c'est-à-dire celle de *"désaffiliation"* une situation de chômage et un isolement social menant à la pauvreté.

En ce sens, la dignité, qu'elle se trouve dans l'assiette des bénéficiaires ou encore au cœur de leurs interactions sociales semble être un enjeu majeur dans la lutte contre la précarité alimentaire et doit être abordée, nous le verrons, par le biais d'autres indicateurs. Aussi, les acteurs de l'aide alimentaire doivent veiller à la faire fleurir (d'autant plus que cette dignité entre en étroite concomitance avec l'estime de soi et l'engagement social des recourants à réintégrer la société).

En outre, malgré les diverses mutations qu'a connues l'aide alimentaire au cours des dernières décennies ; cette dernière peut largement être considérée -encore aujourd'hui- comme un *"fait social total"* au sens de Marcel Mauss. Finalement, *comment parvenir à diagnostiquer la précarité alimentaire*

<sup>11</sup> cf. La fragilité est souvent expérimentée par le prisme de l'emploi et le chômage. Elle souligne les difficultés à s'insérer dans la vie sociale, sentiment de honte de ne pas parvenir à cette insertion, forme de résistance car l'individu ne veut pas entrer dans une forme d'assistance

<sup>12</sup> L'individu entre dans l'assistance sociale et est suivi par des travailleurs sociaux : il emboîte le pas d'une *"carrière d'assisté"* et l'accepte.

<sup>13</sup> Le point de rupture vient se greffer aux deux premières phases rencontrées par l'individu : le réseau de sociabilité s'émiette de par sa position dans la société : ce qui mène l'individu à l'exclusion du monde social et à l'expérimentation de la pauvreté/précarité.

*? Existe-t-il des techniques d'identification du public bénéficiaire ne se manifestant pas auprès des acteurs de l'aide alimentaire ? Quelles sont les nouvelles méthodes d'accompagnement du public bénéficiaire qui pourraient être adoptées par tous les organismes de solidarités et qui permettent au bénéficiaire de retrouver une dignité sociale et alimentaire ?*

### **Parvenir à diagnostiquer la précarité alimentaire : de l'échelle nationale à l'échelle locale**

Il devient de plus en plus compliqué de parvenir à diagnostiquer la précarité tant les inégalités sociales se creusent (notamment dû à l'inflation) ; et ce, même si la pauvreté s'est stabilisée en France. En effet, à l'échelle nationale pour l'année 2022, l'Insee a recensé une baisse de pouvoir d'achat de 5% pour la population totale en France. Cette perte de pouvoir d'achat n'a pas touché que les personnes les plus pauvres, mais également les individus issus de classe sociale moyenne et ne pouvant plus forcément s'approcher du panier dit "moyen"<sup>14</sup>. L'Observatoire des inégalités<sup>15</sup> l'affirme : *"l'impact de l'inflation sur la population et sur la pauvreté reste complexe à évaluer, tant se conjuguent de paramètres. Si le smic et les prestations sociales suivent la hausse des prix, le taux de pauvreté pourrait peu évoluer en 2022, alors que certaines catégories de population, pas nécessairement les plus pauvres, pourraient subir d'importantes pertes de pouvoir d'achat"*. Dans un autre rapport d'étude<sup>16</sup>, selon l'Observatoire des inégalités, les individus les plus pauvres sont évidemment ceux vivant sous le seuil de pauvreté fixé à 940 euros/ mois. Parmi ces individus, nous retrouvons majoritairement des personnes âgées de moins de 30 ans. Aussi, l'Observatoire des inégalités indique : *"La moitié des pauvres ont moins de 30 ans. Ce sont d'abord les enfants de parents pauvres qui subissent le chômage ou travaillent pour des salaires trop faibles. Ce sont aussi les jeunes adultes dont les moins diplômés sont confrontés à des difficultés d'insertion dans le monde du travail de plus en plus graves. 19 % des 18-29 ans sont pauvres : presque un sur cinq. La moitié des personnes pauvres sont célibataires, avec ou sans enfant(s). Les femmes seules avec enfant(s) sont les plus exposées. 19 % des familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté. La moitié des adultes pauvres sont inactifs. Ce sont parfois des retraités. Bien plus souvent des femmes au foyer et des personnes trop découragées pour chercher un emploi. Pour autant, être actif ne protège pas de la pauvreté. Le chômage ne pardonne rien aux plus précaires, notamment les jeunes qui débutent et les chômeurs de longue durée : 26 % des chômeurs sont pauvres. Il faut y ajouter 1,2 million de travailleurs pauvres, des personnes qui travaillent, mais ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté."*

<sup>14</sup> Le panier moyen sert à établir l'indice des prix. Il correspond à la somme qu'un individu peut dépenser.

<sup>15</sup> Louis Maurin. 2022, *Hausse des prix : quel impact sur la pauvreté ?*, in "Rapport sur la pauvreté en France", édition 2022-2023, Observatoire des inégalités, Analyse. Disponible sur : <https://www.inegalites.fr/Hausse-des-prix-quel-impact-sur-la-pauvrete> Dernière consultation le 17/12/2022

<sup>16</sup> Louis Maurin. 2022, *L'essentiel des données sur la pauvreté en France*, in "Rapport de la pauvreté en France", édition 2022-2023, Observatoire des inégalités, Synthèse. Disponible sur : <https://www.inegalites.fr/L-essentiel-des-donnees-sur-la-pauvrete-en-France> Dernière consultation le 26/01/2022

L'aide alimentaire en nature apportée par les associations se répartit en trois principaux types : les colis ou paniers alimentaires, les épiceries sociales et les distributions de repas. La distribution de colis ou paniers alimentaires consiste soit à remettre directement aux recourants les produits alimentaires d'une liste préétablie, soit à leur laisser choisir les produits du panier, en libre-service ou dans le respect d'un cadre visant à assurer l'équilibre nutritionnel du panier. Les épiceries sociales, elles, fonctionnent comme des magasins usuels, mais assurent des tarifs très bas, de 10 à 30 % des prix du marché. Dans ces deux modes de distribution, les prestations sont souvent réservées aux familles préalablement inscrites sous conditions de ressources (Insee, 2022)<sup>17</sup>. Dans la continuité de son étude menée en 2021, l'Insee indique une propension au recours de paniers et colis alimentaires s'est remarquée. En effet, sur près de 8 000 sites d'associations distribuant de l'aide alimentaire en nature, 75 % pratiquent la distribution de colis, 20 % sont des épiceries sociales, et 5 % distribuent des repas. Les sites assurant plusieurs types de distribution sont relativement rares. Comme l'affluence varie selon le type de distribution, la répartition des recourants est un peu différente : parmi les 1,2 million de recourants à l'aide alimentaire ayant fréquenté un ou plusieurs sites de distribution alimentaire entre le 15 novembre et le 10 décembre 2021, 71 % fréquentent les distributions de colis, 28 % les épiceries sociales et 12 % les distributions de repas (Insee, 2022). De plus, l'Insee indique que sur l'année complète, plus de 30% des individus recourants à l'aide alimentaire font appel à une multiplicité d'acteurs différents (ici, la pérennisation de l'aide se remarque encore).

### ► 1. Répartition des recourants à l'aide alimentaire selon le type de distribution

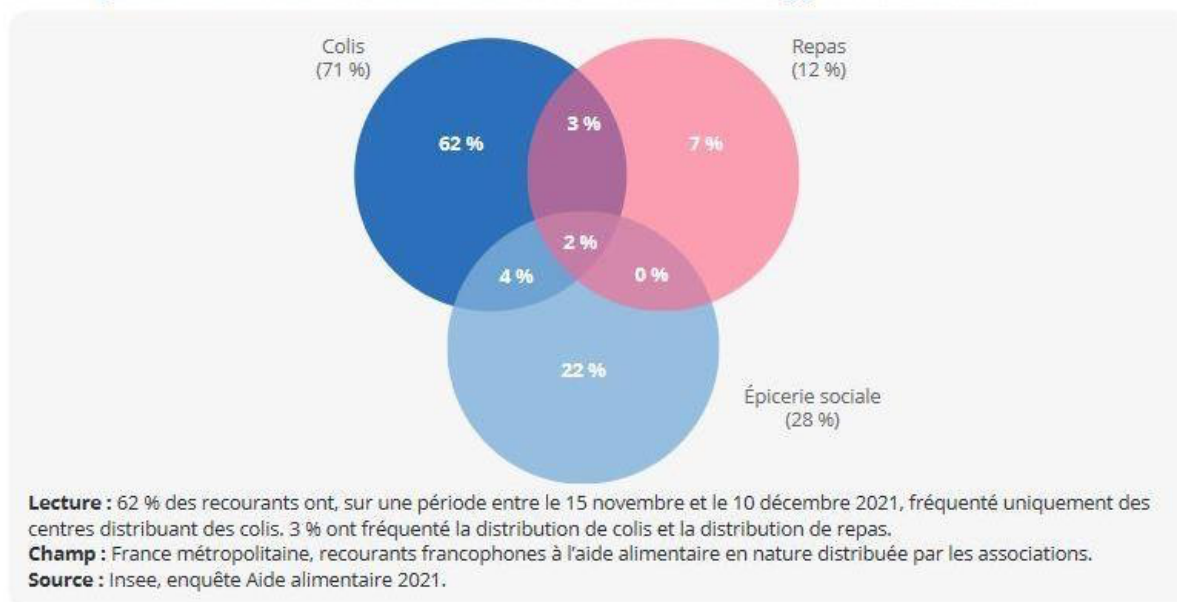


Figure 2 : Schéma indiquant la répartition des recourants à l'aide alimentaire selon le type de distribution, enquête "Aide alimentaire et recourants" menée en 2021. Source : Insee (2022)

<sup>17</sup> Insee, 2022, *Les bénéficiaires de l'aide alimentaire, pour beaucoup parmi les plus pauvres des pauvres.*

L’Insee, à travers ce schéma, veut souligner : “71 % fréquentent les distributions de colis, 28 % les épiceries sociales et 12 % les distributions de repas. Une minorité fréquente plusieurs types de distribution. Neuf recourants sur dix n’ont fréquenté qu’un seul type de distribution au cours des quatre semaines précédant l’enquête. Pour un même type de distribution, les personnes peuvent cependant recourir à plusieurs associations. Par exemple, 12 % des recourants ont, sur cette période de quatre semaines, fréquenté plusieurs centres de distribution de colis relevant d’associations différentes. Au total, 17 % des recourants ont fréquenté plusieurs structures associatives au cours des quatre semaines précédant l’enquête, éventuellement pour plusieurs types de distribution. Dans 93 % des cas, ils s’en tiennent à deux associations”.

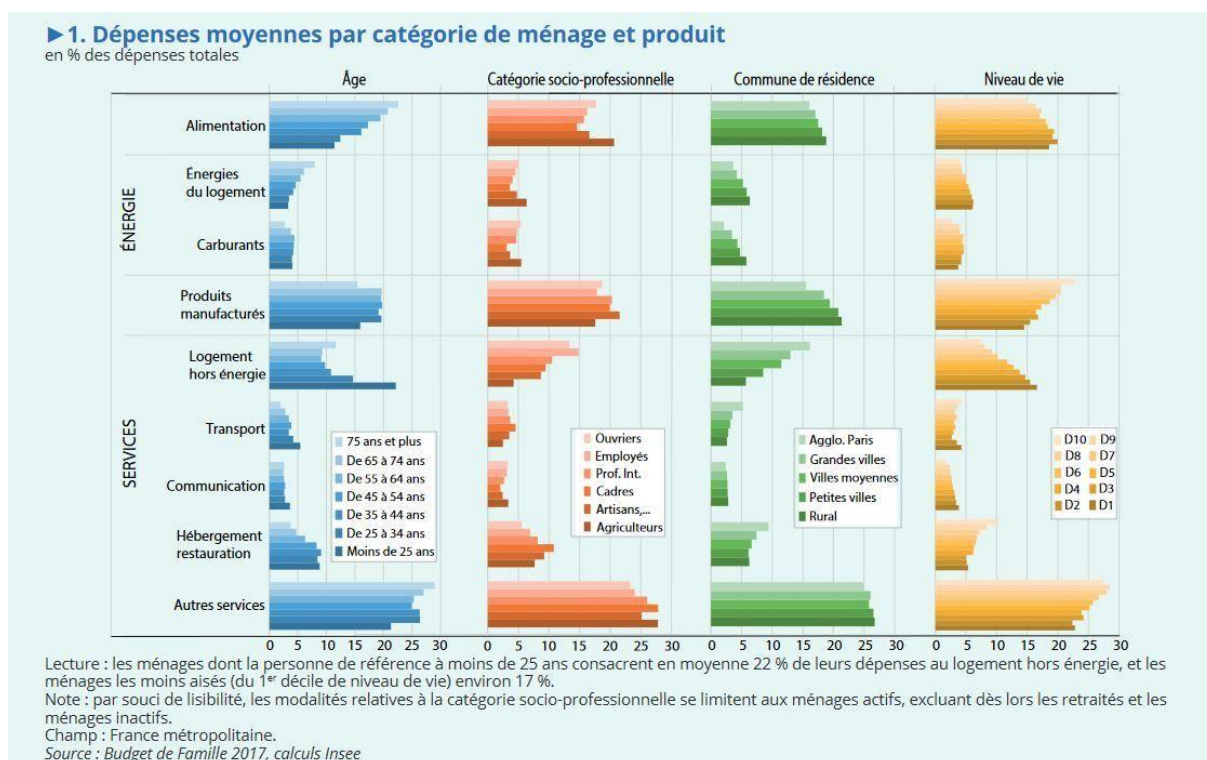


Figure 3 : Graphique indiquant les dépenses moyennes par catégorie de ménage et produit, enquête “Budget de famille 2017”. Source : Insee (2022).

A la suite d’une enquête sur les budgets des individus menée en 2017, l’Insee propose un graphique répertoriant les dépenses moyennes par catégorie de ménage et produit. D’une part, pour l’alimentation il est facile de se rendre compte que les ménages dont la personne de référence est âgée de moins de 25 ans y accorde une moins large part des dépenses. Ce constat est le même pour une personne de référence âgée entre 25 et 34 ans. D’autre part, la part des dépenses accordées au logement hors énergie est également plus importante pour ces deux structures par âges soit : 22% pour une personne de référence âgée de moins de 25 ans et quasiment 15% pour une personne de référence âgée entre 25 et 34 ans. Ces deux mises en exergue viennent souligner la précarité des individus âgés autour de la trentaine abordée en amont.

Par ailleurs<sup>18</sup>, si nous abordons ce graphique dans un contexte territorialisé, ce sont les ménages des grandes villes et villes moyennes qui ont moins la possibilité d'accorder une large part de leurs dépenses liées à l'alimentation, contrairement aux ménages des villes rurales qui dépensent le plus avec près de 20% de leur budget. A l'aune de notre étude, cet aspect semble être à considérer et garder en mémoire pour notre analyse. Dans la même perspective que les constats précédents, ce sont toujours les ménages situés dans les grandes villes et villes moyennes qui accordent moins de part de leur budget pour leur logement (hors énergie). Ce fait vient souligner une nouvelle tendance qui semble se dégager : la précarité serait plus vécue en périphérie des grandes agglomérations : la pauvreté semble se diffuser au rythme des populations (F. Perrier, 2015). D'après F. Perrier<sup>19</sup>, la pauvreté vient s'implanter : en ville-centre et en proche banlieue ; dans les couronnes lointaines des grands pôles urbains et dans les communes aux situations financières moyennes, modestes et pauvres. Ces derniers constats devraient être adaptés pour notre étude et mis à jour d'après des données plus récentes et rapportées à notre territoire d'étude.

*Mais comment parvenir à diagnostiquer la précarité alimentaire à l'échelle locale ? Ou la pauvreté s'implante-t-elle dans le département du Cher ? Quelles sont les situations financières de ses communes ?*

Parvenir à diagnostiquer la précarité alimentaire à une échelle locale entend avoir une connaissance du paysage alimentaire des individus d'un territoire. Le paysage alimentaire peut être défini comme l'accès physique à l'alimentation (se traduisant notamment par les structures existantes<sup>20</sup> sur le territoire). En effet, il faut également pouvoir distinguer les perceptions mêmes que portent les individus à leur espace vécu et à leurs besoins. En ce sens, une aide concrète et efficiente pourrait être apportée à cette même échelle locale. Les experts œuvrant pour Chaire UNESCO<sup>21</sup>, dans le dixième article, indiquent également qu'afin de définir la précarité alimentaire, un œil attentif doit être porté sur les questions d'emploi, de logement et d'économie des individus devenant relatif de leur potentielle privation matériels et in fine relatifs de précarité. En effet, dans la continuité de son étude, l'Insee met en exergue l'importance de prendre en considération la situation familiale et le logement (deux indicateurs déterminants pour l'attribution de l'aide alimentaire)<sup>22</sup>.

<sup>18</sup> Pour cette étude, nous prenons parti d'exclure Paris de notre analyse, le département du Cher étant peu comparable.

<sup>19</sup> Flora Perrier. 2015, *Quelle pauvreté dans les territoires périurbains ?*, revue "Pour", n°225, pages 151 à 158

<sup>20</sup> Grandes et moyennes surfaces, AMAP, marchés fermiers, épiceries de proximité, épiceries solidaires, cantines scolaires, boulangeries etc.

<sup>21</sup> Dominique Paturel et al. 2019, *Diagnostiquer la précarité alimentaire à une échelle locale*, n°10, Chaire UNESCO Alimentation du monde, in *So What ?* Disponible sur : <https://www.chaireunesco-adm.com/No10-Diagnostiquer-la-precarite-alimentaire-a-une-echelle-locale> Dernière consultation le 11/11/2022.

<sup>22</sup> Op Cit. Insee. 2022, *Les bénéficiaires de l'aide alimentaire, pour beaucoup parmi les plus pauvres des pauvres*. L'Insee rédige dans son rapport : "les personnes se rendant sur les sites de colis ou dans les épiceries sont majoritairement des femmes (72 %), dont près de 40 % élèvent seules un ou plusieurs enfants. Inversement, les recourants aux distributions de repas sont principalement des hommes (77 %), vivant seuls (72 %) et sans logement personnel. Si la plupart des recourants à l'aide alimentaire vivent en logement ordinaire (86 %), généralement dans un logement personnel (76 %) ou bien hébergés pa



Pour ce qui est de notre territoire d'étude,

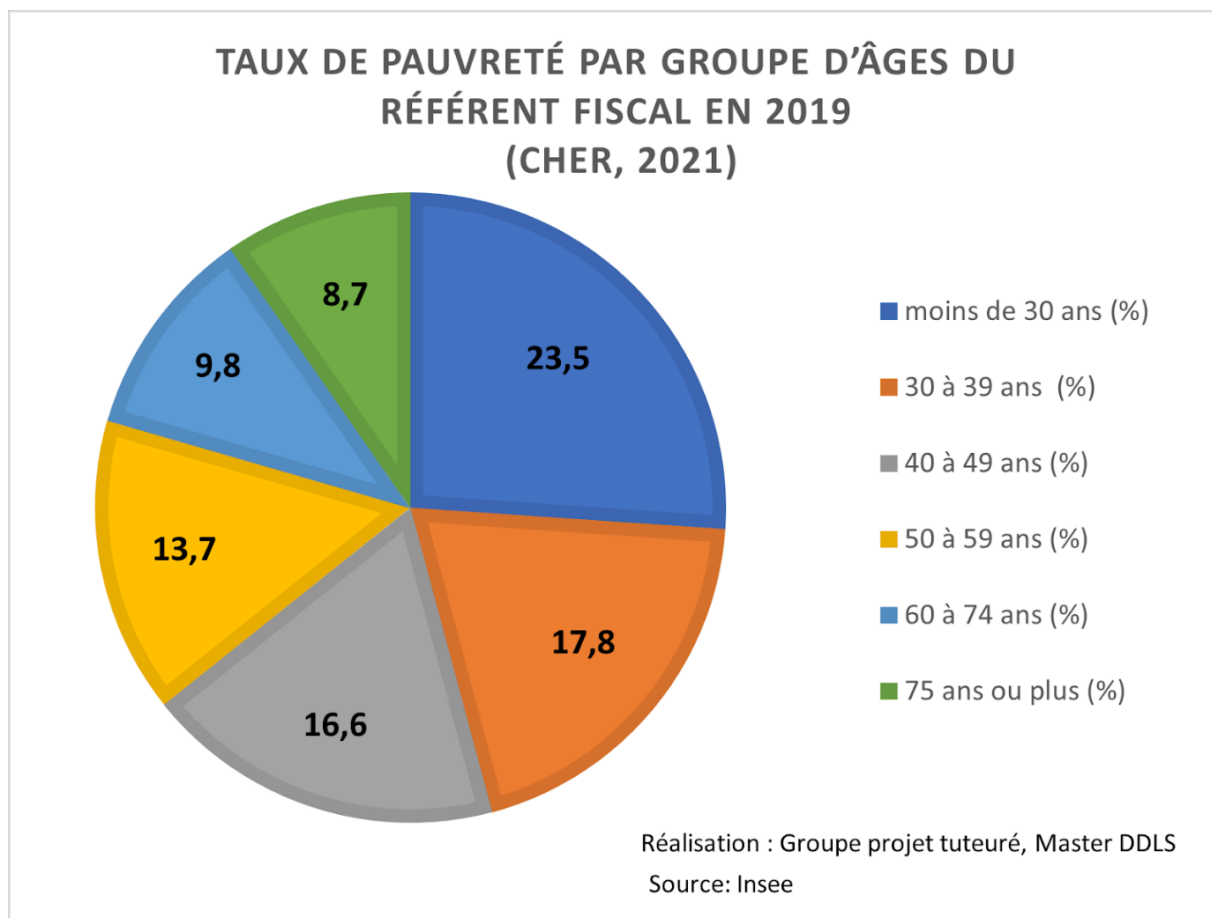


Figure 4 : Graphique du taux de pauvreté par groupes d'âges, Insee (2019), Réalisation : Brahim El Hyiani

*Comment pallier la précarité sur le département du Cher ? Quelles méthodes apporter aux organismes de l'aide alimentaire et à notre commanditaire ?*

### **L'action sociale dans l'aide alimentaire : mutation des techniques pour une démocratie alimentaire**

Dans la mesure où les inégalités sociales se creusent et l'aide alimentaire se pérennise, de nouvelles méthodes doivent être adoptées pour œuvrer auprès (et avec) des recourants à l'aide alimentaire. Depuis les années 2000, plusieurs méthodes voient le jour. Héléna Revil souligne un fait important à prendre en compte dans la manière d'appréhender l'aide : "En ciblant les aides, on crée des

proches, ils sont 8 % à vivre en hébergement collectif (chambre, dortoir, collectivité), 2 % à l'hôtel et 4 % sont sans abri. 83 % des recourants aux colis et épiceries sociales vivent dans un logement personnel, contre seulement 32 % des recourants aux distributions de repas. La proportion de personnes immigrées francophones est très importante parmi les recourants aux colis ou épiceries sociales (39 %), et encore plus parmi les recourants aux repas (60 %)."

*critères et des conditions d'accès" et ajoute "c'est à chaque personne d'identifier ce à quoi elle a droit, de comprendre à qui s'adresser, de réunir les pièces nécessaires à son dossier : la nécessité d'effectuer des recherches et des démarches pour pouvoir bénéficier de ses droits joue un rôle dans le non-recours."* (Caisse des dépôts, 2022).

Aussi, dans la visée d'autonomisation et de responsabilisation du recourant à l'aide alimentaire, des méthodes participatives ont été adoptées. L'ONPES<sup>23</sup>, par exemple, a mené une étude plaçant la participation citoyenne au cœur de leur action en termes de perception et d'analyse de la pauvreté et a fortiori la précarité et les champs qui la composent. Aussi, à travers divers ateliers participatifs et collectifs, l'ONPES a proposé à différents groupes d'estimer leur panier moyen de dépenses (dépenses qu'ils peuvent investir dans diverses catégories déterminées ensemble). Puis, un travail qualitatif a été fait sur la perception de la précarité. Plus spécifiquement, ces groupes ont également travaillé sur la nuance des différentes notions que recouvre la pauvreté (par exemple la différence entre insécurité et précarité alimentaire).

A travers leur démarche participative, tout un chacun devient acteur dans la réflexion de la précarité (même alimentaire). Aussi, l'alimentation devient bien plus, à travers cette méthode, un droit commun. Et en effet, de nos jours, on tente bien plus de tendre vers la démocratie alimentaire.

D'autres acteurs portent leur réflexion sur l'atteinte de cette forme de démocratie et introduisent la réflexion et la participation des individus : c'est le cas notamment de l'ATD Quart-Monde qui vise à *"permettre l'inclusion sociale et citoyenne de tous"* en s'appliquant à faire la promotion de l'existence d'un rôle pour tous en tant qu'acteur de sa propre alimentation. Aussi, le recourant alimentaire ne devrait plus être considéré comme un bénéficiaire de l'aide alimentaire (et l'aide alimentaire comme une fin en soi) mais plus comme un acteur dont l'aide alimentaire qu'il saurait se procurer représenterait bien plus un moyen. A travers les études menées par ATD Quart-Monde, l'objectif était dans un premier temps de parvenir à distinguer les dimensions cachées de la précarité, puis travailler la dignité sociale et alimentaire abordées précédemment. Pour ce faire, ils ont mené une première recherche internationale<sup>24</sup> en étroite collaboration avec l'université d'Oxford et une équipe de *"co-chercheurs"* soit des individus expérimentant la pauvreté et conviés à la recherche pour une meilleure expertise et un travail une nouvelle fois ici, participatif. Ensuite, une autre étude expérimentale fut menée en terres de Lorraine et accés sur l'élaboration d'un contrat local de santé, la préparation de repas et manière de consommer des aliments sains et de qualité après avoir travaillé leur accès auprès du public cible. Cet accès à une alimentation saine et durable, notre commanditaire œuvre également pour celui-ci. Par exemple, le 3 juillet 2022, dans la commune de Charost, une journée de sensibilisation autour du *"Bien-vivre, bien manger"* a été menée par le Secours Catholique du Cher. A savoir que le Secours Catholique du Berry, en association avec l'AMAP de St Georges-sur-Arnont, de petits producteurs locaux bio, ont mis en place



<sup>23</sup> Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale.

<sup>24</sup> Etude menée durant l'année 2016

des paniers frais pour ces personnes (Secours Catholique, 2022). A ce jour plus d'une vingtaine de paniers frais et bio sont distribués chaque mois. Aussi, la journée de sensibilisation autour du "Bien-vivre, bien manger" était l'occasion de penser un circuit-court de l'aide alimentaire sur le territoire.



Figure 5 : Affiche de communication, événement "Bien-vivre, bien manger" 3 Juillet 2022. Source : Secours Catholique du Berry

Enfin, la technique de "l'aller-vers" semble primordiale à adopter afin que l'individu recourant à l'aide alimentaire puisse définitivement prendre le rôle d'acteur dans son alimentation. Cette technique renvoie à la singularité de l'individu et à la complexité de l'aide qui peut lui être apportée en ce que chaque individu a des besoins différents. A l'aune de ce constat, cette méthode propose déjà plusieurs, par exemple, le Haut Conseil du Travail Social décrit cette technique comme à la fois « *un déplacement et un positionnement professionnel* » ; et souligne « *c'est une posture engagée et engageante* » (Marie PAULE COLS, 2019). Aussi, Cyprien Avenel, (sociologue promoteur des actions solidaires et sociales) tend à définir la technique comme « *une première démarche par laquelle les travailleurs sociaux et les intervenants sociaux sont conduits à sortir physiquement de leur structure pour aller à la rencontre des populations isolées ou ayant « décroché » afin de rétablir un lien d'accès aux droits communs, en se tournant vers leurs lieux de vies*<sup>25</sup> ». En outre, pour Philippe Warin<sup>26</sup>, la démarche ne relève pas seulement de l'intervention sociale. En effet, selon ce chercheur en analyse des politiques publiques<sup>27</sup>, l'aller vers « *est à entendre comme une démarche qui se situe au-delà de toute intervention sociale, qu'elle soit de l'accueil, de diagnostic, de prescription, d'accompagnement* ». Il ajoute : « *cette démarche rompt avec l'idée que l'intervention sociale ferait systématiquement suite à une demande exprimée. Elle permet d'intégrer dans les pratiques les situations de non-demande de certains publics (pas seulement des personnes vulnérables) et engage les acteurs à se situer dans une pratique pro-*

<sup>25</sup> Extrait de la Santé en action, n°458, décembre 2021

<sup>26</sup> Auteur en sciences sociales et directeur du CNRS de Grenoble

<sup>27</sup> Cf. Philippe Warin. 2017, *Le non-recours aux politiques sociales*, Presses universitaires de Grenoble, collection "Libre cours politique", 248p.

active, pour entrer en relation avec ces publics<sup>28</sup>». Cette dernière définition laisse apparaître la notion de non-recours au droit à l'alimentation sur laquelle nous reviendrons plus tard.

*Reste à savoir si les méthodes participatives présentées ici sont déjà intégrées par notre commanditaire ? Sinon, dans quelle mesure le Secours Catholique pourrait intégrer ces dernières ? Peut-il étendre ce qu'il a déjà commencé à entreprendre sur le territoire du Cher ? A travers tous les points détaillés à travers ces premières sous-parties de l'étude, nous avons vu comment identifier les non-recourants à l'aide alimentaire et potentiels bénéficiaires (acteurs) de celle-ci. Mais comment continuer à sensibiliser les non-recourants sur le territoire du Cher ? Nous tâcherons de porter une attention particulière à ces questionnements dans les parties suivantes.*

## **1.2 Le Cher : définition de la pauvreté de ses petites villes rurales.**

Situé au cœur de la France, dans la région Centre-Val-de-Loire, le département du Cher abrite plusieurs communes parmi lesquelles se trouve Bourges(chef-lieu) comme la préfecture ainsi que Vierzon et Saint-Amand-Montrond qui représentent les sous-préfectures. Ce département autrefois marqué par une forte production industrielle fait face à plusieurs crises, il a connu une évolution positive de sa population seulement entre 1968 et 1990, (+5,6%), mais à partir des années 1990 la population décroît de manière constante soit (- 6%) entre 1990 et 2019 (INSEE RP 1968-2019). Ainsi, en 2016, le Cher faisait partie des départements les plus touchés de la région par le chômage, soit un taux de 10,5 % contre 9,6% de la région au deuxième trimestre<sup>29</sup>. Ce taux de chômage est dû à une forte baisse de l'emploi et d'attractivité du territoire par rapport à la région<sup>30</sup>, ces enchaînements vont de fond en comble entraîner au le Cher dans une situation de pauvreté. En effet, selon les données de l'INSEE, en 2016 le taux de pauvreté dans le département du Cher était de 12,6% ce qui est légèrement inférieur à la moyenne nationale de 14,3%. Le seuil de pauvreté en 2016 était de 967€ pour une personne seule et de 1.907€ pour un couple avec deux enfants. Ce seuil de pauvreté est calculé en fonction des revenus et des dépenses de la personne ou de la famille concernée. De même, en 2019, 14,0 % des ménages du département se retrouvent dans la catégorie des ménages pauvres. Cette part est supérieure à la moyenne de la région qui était de (13,0 %), et peu inférieure à la moyenne nationale des métropoles qui est de (14,5 %). (INSEE RP 2022). Cette pauvreté se perçoit à différentes échelles sur le territoire du Cher.

<sup>28</sup> Extrait de la journée d'études de 2019, HCTS.

<sup>29</sup> ([https://www.departement18.fr/IMG/pdf/1-ob\\_2017\\_1\\_Consulté\\_le\\_27/01/2023](https://www.departement18.fr/IMG/pdf/1-ob_2017_1_Consulté_le_27/01/2023))

<sup>30</sup> Entre 1982 et 1999, l'emploi a diminué au rythme de -0,34 % par an alors qu'il a augmenté de 0,23 % par an pour l'ensemble de la région. Cette diminution s'est opérée surtout dans l'industrie et dans le bâtiment [http://www.etoile.regioncentre.fr/webdav/site/etoilepro/shared/Upload/ORFE/territoires/cahier\\_territoire/Dept\\_18.pdf](http://www.etoile.regioncentre.fr/webdav/site/etoilepro/shared/Upload/ORFE/territoires/cahier_territoire/Dept_18.pdf) Consulté le 28/01/2023

Ainsi, on note une forte proportion de ménages pauvres dans le sud du département qui concentre les communautés de communes Berry Grand Sud et Trois Provinces, en plus de la communauté de commune Vierzon Sologne Berry (INSEE - RP 2019). D'ailleurs, la communauté de commune de Vierzon-Sologne-Berry, a subi depuis 1990 une diminution de ses activités industrielles et manufacturières et des fermetures de plusieurs usines avec sa population qui régresse d'année en année et une bonne part qui s'appauvrit. Cette situation s'est accentuée dans le temps. Par exemple : en 2018, la ville de Vierzon est marquée par des taux de pauvreté et de chômage presque multipliés par deux, par rapport à la moyenne de la région. Bien que son taux de pauvreté soit inférieur à celui de la ville, la communauté de communes est autant impactée par la pauvreté que la ville (Insee 2019, cité par Millérioux C., 2022).

En revanche, dans le milieu rural, la pauvreté peut se manifester selon d'autres facteurs différents de ceux de la ville, notamment dans le département du Cher, tant bien que l'intensité de la pauvreté, le taux de pauvreté lui-même et le taux de chômage sont plus faibles dans les zones rurales du département, les conditions de vie et notamment l'isolement peuvent être vécus difficilement. Par rapport à l'entretien qui a eu lieu avec Madame Cordonnier<sup>31</sup>. Dans le cher, or mis les trois grandes communes (Bourges, Vierzon et saint -Amand-Montrond, il est marqué par une forte ruralité zones rurales et est qualifié de département rural (CF carte de densité). Et 2012, la pauvreté n'a jamais fléchi dans le département et Elle concerne plus le profil des ménages monoparentales (Millérioux C.,2022). Cependant, selon Amélie A 2010, « les familles monoparentales et néo-rurales, les jeunes et les exploitants agricoles en difficultés sont les personnes les plus touchées par la pauvreté dans le milieu rural ». D'autant plus que cette pauvreté est encore plus accentuée se trouve dans les ruralités profondes. Pourtant dans ces ruralités profondes on a l'impression que les néo-ruraux sont exclus car il n'y a que les petits agriculteurs et des institutions qui sont chargées d'assurer la survie de toutes ces catégories vulnérables.<sup>8</sup>

Les données de revenu de l'Insee (20019) mettent en évidence l'incapacité des emplois agricoles à prémunir les individus de la pauvreté économique. Ces espaces ruraux isolé sont aussi ceux qui continuent de perdre de la population et dont la part des actifs agricoles y reste plus élevé que la moyenne des espaces ruraux, avec les problèmes d'accès aux nombreux services communs publics, marchands , et des temps de trajet très long pour accéder aux services rares(médecins, spécialistes, université) ou vitaux (services d'urgences, maternités) a ces difficultés peuvent s'ajouter le phénomène de désertification telle que la fermeture de commerce de proximité, départ en retraite des agents...<sup>9</sup> En effet, selon (Millérioux C.,2022) dans le département du Cher, « Sur les vingt-et-un ménage suivi par le CCAS pour l'aide alimentaire et l'aide ponctuelle pour le paiement des factures, une majorité sont des

---

<sup>8</sup> Lionel Thelen. 2005, *Alexandre Pagès, la pauvreté en milieu rural, presses universitaires du Mirail, Toulouse, 184p.*  
<https://journals.openedition.org/etudesrurales/3257> , Consulté le 10/02/2023

<sup>9</sup> [geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/rural-isoled-hyper-rural-rural-profond](https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/rural-isoled-hyper-rural-rural-profond) : consulté le 02/02/2023

*personnes seules ou des familles monoparentales. L'accès aux services publics de l'emploi, aux services de santé ou aux lieux d'approvisionnement alimentaire sans véhicule, quand les ressources financières sont limitées, peuvent devenir fortement problématiques». Ce qui justifie les nombreux difficultés auxquelles sont confrontées les populations dans le Cher.*

Parmi les problématiques qui relèvent de cette situation dans le Cher, l'injustice alimentaire se révèle comme une des conséquences de la précarité et des phénomènes de pauvreté. Cependant, les facteurs cumulés (chômage, famille monoparentale, travail à temps partiel ou à durée limitée, mobilité) rendent les situations alimentaires plus difficiles (Idem). Dans ce contexte, *comment penser alors l'aide alimentaire et de nouvelles perspectives d'actions sur un territoire comme le Cher ?*

<sup>31</sup> Martine Cordonnier est chargée de l'administration du CCAS.

## 2.3 Le Secours Catholique du Cher : missions, actions et implantations sur le territoire d'étude.

### Présentation du secours catholique

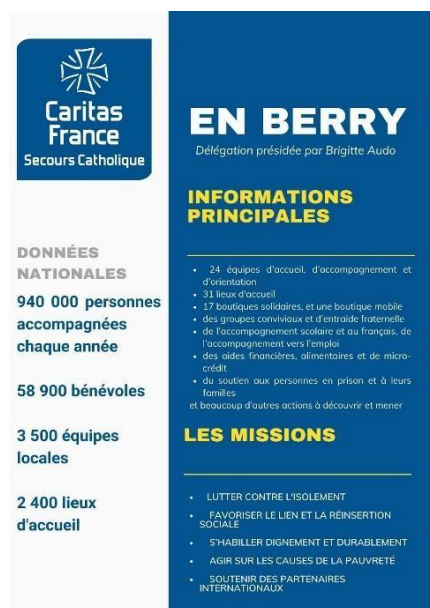


Figure 6 : Fiche acteur du Secours Catholique en Berry. Source : Secours Catholique. Réalisation : Margot Bardoti, Master GAED, parcours DDLS, université d'Orléans.

La lutte contre la précarité alimentaire repose chaque jour sur des centaines de milliers de bénévoles, ainsi que sur de nombreux réseaux associatifs et centres communaux et intercommunaux d'action sociale. Le Secours Catholique est une association qui porte particulièrement attention aux problèmes de pauvreté et d'exclusion de tous publics dans le but de promouvoir une certaine justice sociale. En termes de spatialisation, dans le Berry -délégation qui nous intéresse puisque notre terrain d'étude s'avère être le département du Cher- le Secours Catholique compte vingt-quatre équipes actives sur le territoire dont quatorze implantées sur le département du Cher. Les principales actions menées par l'association sont : la lutte contre l'isolement, la favorisation du lien et la réinsertion sociale, pouvoir s'habiller dignement et durablement ; agir sur les causes de la pauvreté à partir de la parole des plus fragiles et un soutien des partenaires internationaux. Ces actions sont menées pour une part en partenariat avec les acteurs départementaux et locaux : maisons départementales de la cohésion sociale, missions locales, mairies, partenaires associatifs ...Engagée pour combattre les causes de la pauvreté, l'association mène au niveau national comme au niveau local un plaidoyer auprès des acteurs politiques, et avec les personnes en difficulté, pour faire évoluer les pratiques et permettre aux plus pauvres d'accéder à une vie plus digne.

## **Les missions du Secours Catholique : un rapport sur la pauvreté conséquent**

De ce fait, le Secours catholique, publie annuellement des rapports qui dressent un état de la pauvreté en France. Le rapport de l'année passée portait sur les problématiques d'accès à l'alimentation que la crise sanitaire avait mises en lumière.

Le dossier thématique de ce rapport statistique 2022 intitulé « État de la pauvreté en France 2022 », propose une analyse plus globale des dynamiques de pauvreté engendrées par la pandémie de Covid-19 et ce sur l'ensemble du territoire (46 000 situations sur les 938 000 personnes accueillies par l'association en 2021). Il repose sur des données uniques, collectées en trois vagues ; c'est-à-dire sur les profils et les budgets des ménages en situation de précarité rencontrés sur tout le territoire avant la crise sanitaire, un et deux ans après son émergence. Dès lors 44% des observations sont issues de dossiers passés en commission d'aide, 50% de dossiers dits standards (non envoyés en commission d'aide), 2% de dossiers d'épicerie sociale et 4% de fiches statistiques.

Ces nouvelles données permettent d'évaluer l'impact de la crise sanitaire sur les ménages les plus fragiles et en situation de précarité, à court et moyen termes, mais également d'identifier les nouveaux profils de pauvreté engendrés par cette même crise. Après deux ans d'épreuves, leur pauvreté s'est visiblement aggravée, tandis que les ménages subissent désormais le choc de l'inflation.

Pour analyser les phénomènes de la pauvreté, la plupart des statistiques nationales sur le sujet sont produites à partir des données fiscales ou de logement, ou issues d'enquêtes ponctuelles complexes, dont le traitement et l'analyse prennent parfois plusieurs années. Par ailleurs, les personnes les plus précaires sont très mal représentées dans ces données, en raison de l'instabilité de leur statut socio-économique et légal ou encore du non-recours aux prestations sociales... Pourtant, il existe un besoin urgent de répondre à cette demande pour mettre en place des réponses adaptées. Les associations tel que le Secours Catholique sont dans ce contexte un baromètre précieux et non négligeable.

Si la pauvreté n'a pas augmenté quantitativement ces dernières années, elle s'est accrue pour les plus pauvres. La crise sanitaire, la réduction de la mobilité, la fermeture des cantines scolaires ont accentué la précarité de nombreux ménages. En comparaison avec l'ensemble des ménages vivant en France, ceux que rencontre le Secours Catholique présentent cependant selon le rapport certaines spécificités. Le Secours Catholique s'attaque à toutes les causes de pauvreté, d'inégalités et d'exclusion. L'association interpelle l'opinion et les pouvoirs publics et propose des solutions dans la durée. Il place au cœur de son action la participation des personnes accompagnées et le renforcement de la capacité de tous à agir ensemble.

En analysant le rapport, on constate que d'un côté, le Secours Catholique a continué à accueillir des ménages déjà accompagnés par le passé, dont la pauvreté est plus chronique et qui sont mieux ciblés par les dispositifs de protection sociale (notamment lorsqu'il y a des enfants à charge au foyer). Et d'un autre côté, la part de ménages accueillis pour la première fois au Secours Catholique a augmenté nettement, passant de 69% avant la crise à 75% ; ces ménages, peu habitués à solliciter les associations (personnes seules et sans enfants), ont été fragilisés par la pandémie.

Toujours selon les données relevées dans le rapport, parmi la majorité de ménages composés d'un seul adulte (72%), trois sur cinq vivent seuls et deux sur cinq sont des familles monoparentales. Les femmes sont surreprésentées, notamment parmi les adultes seuls avec enfants (88%) et sont le type de ménage le plus souvent rencontré par les bénévoles. Ensuite, le deuxième type de ménage le plus fréquemment rencontré, sont les hommes seuls (près du quart des ménages), dont la grande majorité sont au chômage ou inactifs. Leurs ressources financières sont très faibles, voire nulles. Enfin, les couples avec enfants sont le troisième type de ménage le plus fréquemment accueilli (également près du quart). Près de six sur dix sont étrangers, avec un statut légal très précaire (ménages sans papiers, en attente de régularisation...). Les trois quarts de ces couples subissent ainsi une situation d'inactivité, souvent sans droit au travail et sans autres ressources.

Pour mesurer l'évolution de la pauvreté, la statistique publique étudie les ressources des ménages. Suivant cette mesure, en 2021, 93% des ménages rencontrés par le Secours Catholique vivaient sous le seuil de pauvreté et 69%, sous le seuil d'extrême pauvreté. Pour autant, cet indicateur passe sous silence la composition des ressources et surtout ne rend pas compte des questions liées aux dépenses.

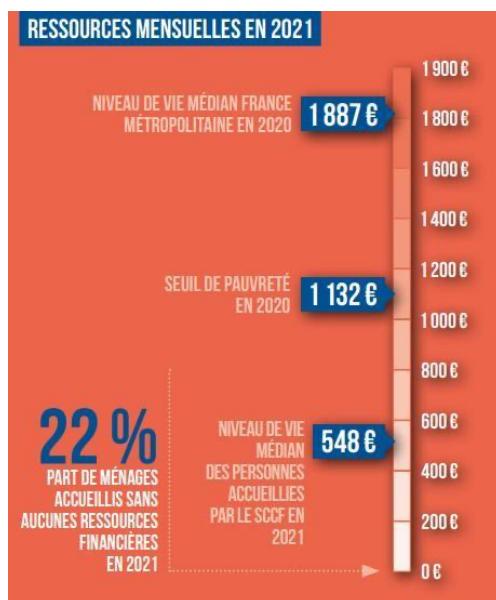


Figure 7 : Ressources mensuelles en 2021, Source : Secours Catholique



Une fois l'ensemble des factures payées, un ménage sur deux de l'étude disposait de moins de 295 € par mois et par unité de consommation (UC) pour couvrir l'ensemble des autres dépenses de la vie courante. Si on enlève d'autres dépenses quasi incompressibles (transport, pension alimentaire, dettes...), les chiffres sont encore plus alarmants. Deux ans après l'émergence de la crise, la moitié des ménages étudiés disposent d'un reste pour vivre journalier de moins de 5€ par jour et par personne soit une diminution de 0,5 à 1€ selon les ménages par rapport au niveau d'avant crise. Moins de 1,5 € par jour pour vivre, c'est le reste pour vivre d'un quart des ménages dont le budget a été analysé et ce 2 ans après le début de la crise sanitaire. Or, avant même la prise en compte de l'inflation actuelle, le Secours Catholique identifie la nécessité d'un budget d'au moins 7 euros par jour et par personne pour se nourrir correctement. En ce sens, 48% des ménages rencontrés se retrouvaient donc déjà dans l'incapacité de couvrir leurs besoins et dépenses alimentaires quotidiennes.

Les prix de l'alimentation ont été très impactés par l'inflation en 2022. Déjà en août 2022, l'Insee indiquait une progression de 7,9% des prix alimentaires sur un an, avec une augmentation plus forte des fruits frais et des produits d'origine animale (entre +8 et 10% sur le lait, fromage et œufs). Toujours selon l'Insee, l'inflation des denrées alimentaires pourrait même frôler les 12% à la fin de l'année.

Pour lutter contre ce nouveau phénomène, sur le terrain et au niveau local, les équipes de l'association tentent d'animer le territoire par le biais d'actions concrètes.

Au final les impacts différenciés de la crise et soulignés par le récent rapport du Secours Catholique, permettent de tirer quelques enseignements sur l'efficacité des dispositifs de lutte contre la pauvreté. Ces analyses mettent pareillement en lumière le besoin de mesures protectrices pour les ménages modestes, plus pérennes et institutionnalisés.

### **Les actions concrètes en Berry**

De nouvelles initiatives naissent dans le Cher. La Proposition de paniers solidaires et de paniers frais issus de culture locale aux familles en difficultés suite à la crise sanitaire émerge. L'objectif des réseaux de paniers solidaires créés par le Secours Catholique et en association avec l'AMAP, serait de rapprocher les familles en précarité des producteurs locaux pour favoriser l'accès de tous à des produits sains, frais et de qualité. Dans le Berry, l'opération est aussi l'occasion pour des personnes isolées de créer du lien, de s'investir dans un projet collectif innovant et de montrer qu'un autre modèle alimentaire est possible. Les familles s'acquittent de 4 euros pour un panier d'œufs, de légumes et de fromage d'une valeur de 15 euros, et de 7 euros pour un panier avec de la viande d'une valeur de 30 euros (projet mis en place dans *Charost*). Des actions de sensibilisation sont également formulées avec par exemple la journée bien vivre bien manger à Charost axée sur la thématique d'une alimentation digne pour tous. Au programme : plaidoyer, débats, tables rondes et ateliers, marché de producteurs, pièces de théâtre...

## Présentation des zones blanches

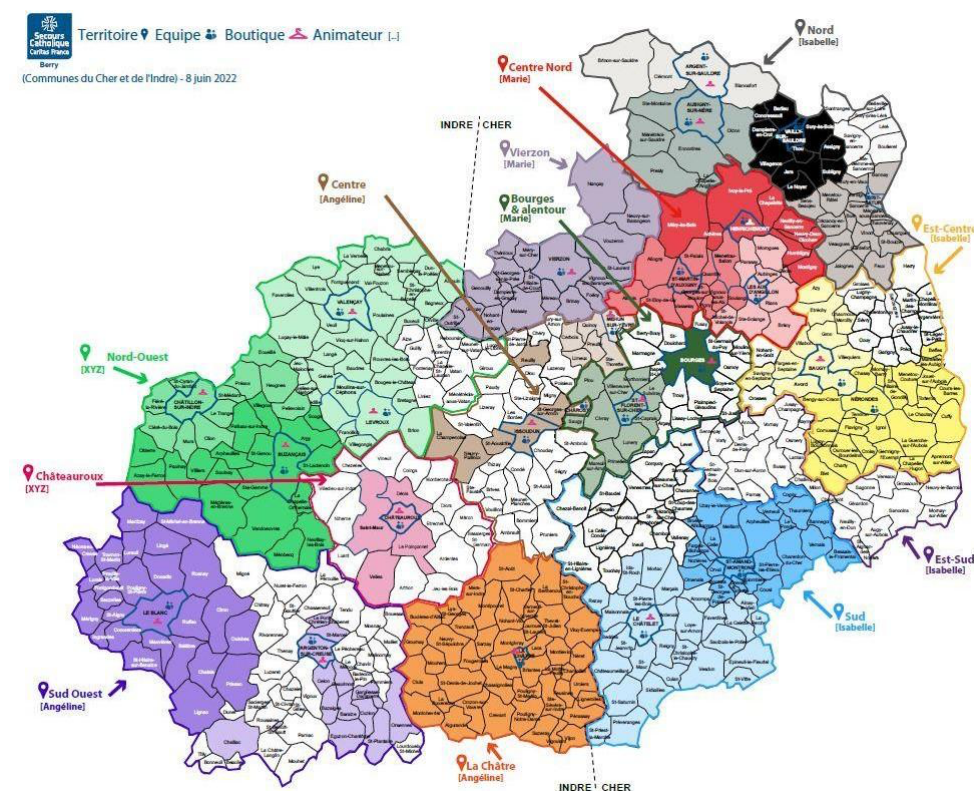


Figure 8 : Zones blanches identifiées par le Secours Catholique. Source : Secours Catholique, Berry.

Au regard de cette cartographie établie par notre commanditaire, cet organisme de l'aide alimentaire laisse percevoir des "zones blanches" sur la carte du Berry soit, des zones dont il n'a pas encore su récolter d'informations dans les départements de l'Indre (36) et du Cher (18).

Le territoire de notre projet tuteuré, le département du Cher, regroupe 90 communes situées en zones blanches pour 287 communes recensées sur le département. Parmi ces 90 communes, notre commanditaire suppose la présence de potentiels individus pouvant devenir recourant à l'aide alimentaire. N'ayant pas encore clairement identifié le type de population, on parle donc de "non-recourants". Après son instauration en 2002, l'Observatoire des non-recours aux droits et aux services<sup>32</sup> a identifié quatre formes de non recours aux droits sociaux<sup>33</sup>. D'une part, la "non-reconnaissance" qui renvoie à la non-identification de l'existence du droit par le potentiel bénéficiaire et qui renvoie à manque d'information ou de clarté de celle-ci. Ensuite, existe la "non-demande" qui indique que l'aide

<sup>32</sup> L'Observatoire de non-recours aux droits et aux services (ODENORE), est un observatoire de l'Université Grenoble-Alpes qui a pour but d'observer, d'analyser et de diffuser des connaissances relatives aux non-recours dans les domaines des prestations sociales, de la santé, de l'insertion sociale et professionnelle, de l'autonomie, de la médiation sociale, des déplacements, de la lutte contre les discriminations, etc. Disponible sur : <https://odenore.msh-alpes.fr/> Dernière consultation le 15/12/2022 <sup>33</sup>Caisse des dépôts. 2022. *Améliorer l'accès des plus fragiles à leurs droits sociaux, avis d'expert Claire Hedon* (Défenseure des droits depuis juillet 2020, ancienne journaliste (RFI) et ancienne présidente du mouvement ATD Quart-monde, elle a également été membre du conseil consultatif national d'éthique) Disponible sur: <https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/ameliorer->



est bien connue du potentiel bénéficiaire mais que celle-là n'est pas demandée ; soit par désintérêt, par refus ou encore par peur du regard des autres. La “*non-réception*”, quant à elle, renvoie à une demande qui n'aboutit pas pour cause de blocage administratifs ou un découragement du recourant. Dans cette troisième forme, il serait intéressant que chacun des organismes d'aides puissent être en connaissance des demandes en traitement et situation de non-réception ; aussi le Secours Catholique pourrait agir sur cette forme de non-recours qu'est la non-réception, d'autant plus s'ils savent que cette dernière touche des individus vivant en “*zones blanches*”, trous dans la raquette de l'aide alimentaire. Enfin, la “*non-proposition*” met en lumière la non proposition des organismes sociaux tandis que l'individu en précarité est éligible à percevoir cette aide. C'est cette forme que nous devons tendre d'identifier et proposer des leviers pour une action plus probante du Secours Catholique sur le territoire. *Quelle méthodologie adoptée alors dans la représentation cartographique de ces zones blanches et la précarité sur le département du Cher ?*

## **2. Pour une méthodologie spatiale : mesurer et qualifier la pauvreté dans le Cher à l'aune de la précarité alimentaire**

Après plusieurs temps de travaux collectifs, le groupe de projet tuteuré s'est réuni autour de réunions thématiques ciblées sur diverses notions se rapportant au sujet d'études telles que: les définitions des notions allant apparaître dans le rendu (dans le but d'acquérir une meilleure expertise sur le sujet), le traitement des articles scientifiques lus au cours de la période de travail (pour une intégration qualitative à notre travail de recherche), les cartes et graphiques allant être élaborés pour traiter la précarité alimentaire dans le Cher<sup>34</sup>.

Aussi, à travers tout ce que nous avons vu et afin d'avoir une meilleure vue d'ensemble du territoire d'études, nous avons convenu d'établir différentes cartographies basées sur des indicateurs conventionnels tels que : la structure par âges de la population du Cher, la densité de population du département (établie a posteriori via le logiciel QGIS). En termes de graphiques, nous avons également porté notre regard sur la question du chômage et de l'emploi existant sur le département. Par ailleurs, nous avons tenté de souligner l'approche de notre étude à travers les “*zones blanches*”<sup>35</sup> identifiées par notre commanditaire. Enfin, nous avons décidé de cartographier le paysage alimentaire disponible sur le département du Cher par le prisme des GMS implantées sur le territoire ainsi que les temps de déplacements nécessaires jusqu'à ces entreprises de la grande distribution. Cette première analyse du

<sup>34</sup> A savoir que la majeure partie des dernières réunions étaient portées autour de la cartographie et la notion de « paysage alimentaire ». Op Cit p14.

<sup>35</sup> Ces zones blanches représentent les “trous dans la raquette” du terrain d'action du Secours Catholique, des zones communales dont ils n'ont que très peu voir aucune information sur les populations. Aussi, ces zones représentent de potentiels individus qui pourraient bénéficier de l'aide de notre commanditaire (notamment l'aide alimentaire) mais qui n'en bénéficie pas à ce jour. *Comment savoir alors si les populations des 90 communes représentant les zones blanches sont enclines à être bénéficiaires de l'aide alimentaire proposée par le commanditaire ?*

paysage alimentaire s'est faite en fonction des zones blanches. Nous avons jugé bon de commencer à identifier le paysage alimentaire afin de pouvoir estimer l'accessibilité primaire à la nourriture des populations du Cher ; cette analyse nous paraît d'autant plus percutante lorsque l'on sait que chaque GMS propose des prix différents qui a fortiori n'offre pas la même accessibilité en termes de moyens au niveau du prix aux individus. Cette approche du paysage alimentaire permet dans une plus large réflexion de poser la question de la mobilité des individus (toujours en termes d'accès et moyens à se procurer de la nourriture) en fonction de l'endroit où ils vivent et le supermarché le plus proche de leur lieu de vie. En milieu rural, les supermarchés ne sont pas toujours situés à proximité des lieux de vie. De ce fait, pour les personnes ne pouvant se déplacer jusqu'à un supermarché, la précarité alimentaire vient être soulignée. Le paysage alimentaire, ce n'est pas que les GMS, c'est pourquoi nous avons porté attention à ce qu'il se passe déjà sur le territoire en matière d'alimentation (en portant toujours notre regard sur les actions du Secours Catholique).

Nous aurions aimé pouvoir faire un important travail de recensement (afin de créer de nouvelles données) et pouvoir représenter sur carte les différents : marchés fermiers, AMAP, boulangeries, épicerie, épicerie solidaires, restaurants solidaires, cantines scolaires etc. déjà présents sur le territoire et œuvrant à pallier le fléau de la précarité alimentaire. De plus, n'ayant pas pu obtenir les infos outre procédé, nous aurions aimé pouvoir échanger avec le Secours Catholique afin de connaître leurs points de récolte dans les GMS<sup>36</sup> du territoire afin de pouvoir définir dans notre cartographie un périmètre de leurs actions déjà existantes et faisant partie de la lutte contre la précarité alimentaire (ces actions faisant également partie du paysage alimentaire).

<sup>36</sup> Entreprises grandes et moyennes surfaces dans la distribution



## 2.1 Identifier et connaître la population : la méthode utilisée

### Répartition de la population dans le Cher

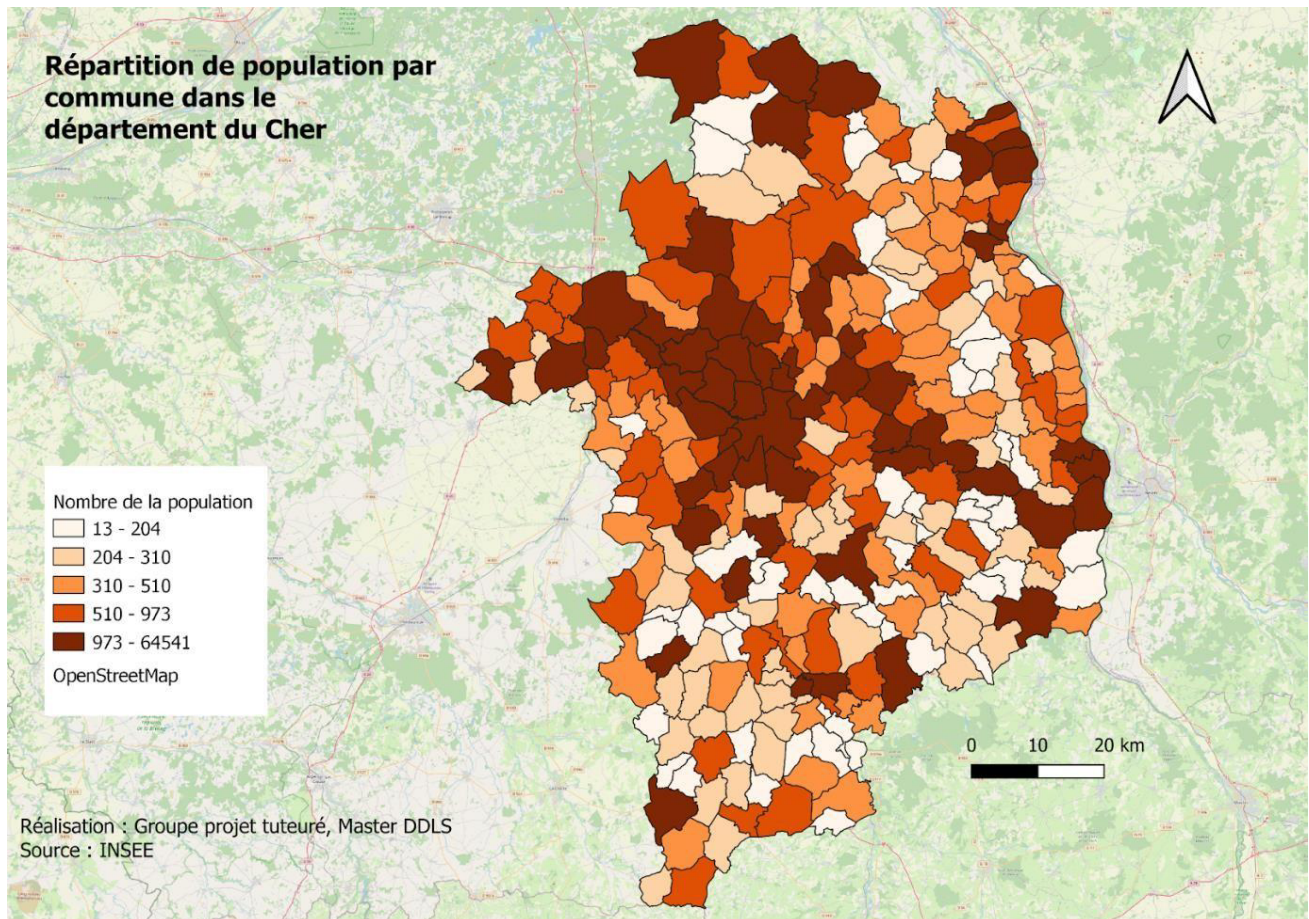


Figure 9 : Carte de la densité de population. Réalisation : Chafiq Jabbour, université d'Orléans, Master 2 GAED, parcours DDLS. Sources : IGN BD TOPO, Insee (2022)

Cette carte nous montre la répartition de la population par commune dans le département du Cher. Nous pouvons observer une plus grande densité de population dans les communes du Nord, Nord-Ouest et Centre-Ouest du département. Au Nord, la proximité du Loiret et d'Orléans apporte de l'attractivité foncière aux communes. Exception de Ménétréol-sur-Sauldre, Presly et Ennordres qui sont bien moins peuplées que leurs voisines. Les villes de Bourges et de Vierzon, pôles économiques et culturels du département concentrent une large partie de la population ainsi que les villes qui leurs sont périphériques. Nous pouvons observer une plus faible densité de la population dans le Sud du département. Cette partie du département est plus rurale et distante des pôles d'attractivités. Il y a 31 communes de moins de cent quatre-vingt-deux communes ce qui fait du département du Cher, un département rural.

## Densité de population

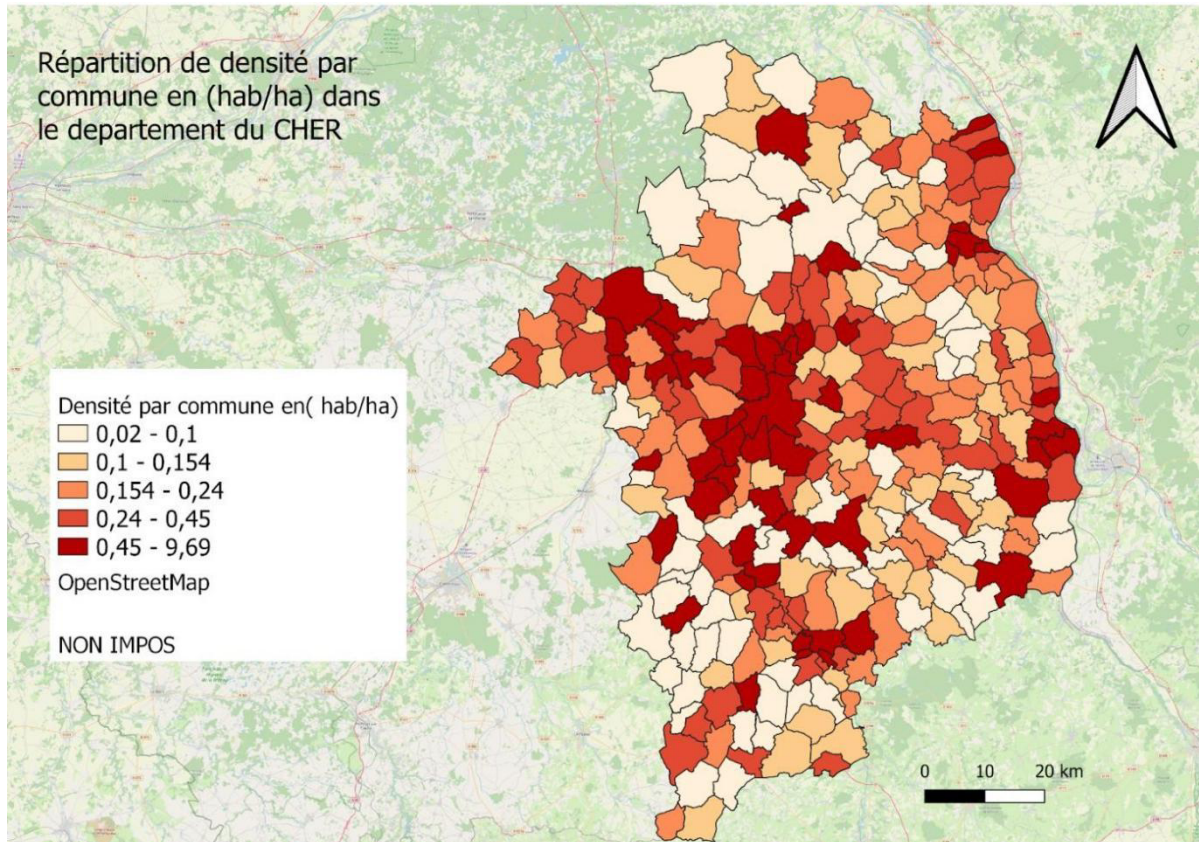


Figure 10 : Carte de la densité de population. Réalisation : Chafiq Jabbour, université d'Orléans, Master 2 GAED, parcours DDLS. Sources : IGN BD TOPO, Insee (2022)

Localiser avec précision la population est un enjeu de développement durable tant pour les pouvoirs publics régionaux que locaux. La densité de population est le rapport entre la population habitant un territoire et la superficie de celui-ci. La connaissance de la densité de la population est utile pour apprécier et répondre à de nombreux problèmes sociaux, politiques, économiques et environnementaux (Liu, 2003)<sup>37</sup>. Le département du Cher est composé de deux-cent quatre-vingt-sept communes, dont quatre-vingt-dix font partie des zones blanches définies par le Secours Catholique du Berry. En matière de densité de population, on peut distinguer une concentration de cette dernière en périphérie de la capitale berruyère c'est-à-dire la ville de Bourges qui avoisine près de 9,69 habitants à l'hectare. Par ailleurs, une concentration de la densité de population se aussi autour de la ville de Vierzon et St-Amand-Montrond ; également au nord-est et sud-est du département. A travers cette analyse, il faut d'autant plus garder à l'esprit que la ville de Vierzon, celle de Bourges et Saint Amant-Montrond représentent à elles trois les arrondissements du département (ce qui leur convient leur forte densité de

<sup>37</sup> Éric Hallot et al. 2019. *Cartographie détaillée de la densité de population : comparaison de méthodes dasymétriques, Dynamiques régionales*, n°8, pages 35-56 in Liu, X., 2003, *Estimation of the spatial distribution of urban population using high spatial resolution satellite imagery*. PhD Thesis, University of California, Santa Barbara, CA, USA

population). Cette constatation, à l'aune de notre étude sur la précarité alimentaire du département, peut faire écho à l'écrit de F. Perrier (2015). Dans son écrit, l'auteure souligne le fait que « *la pauvreté se diffuse au rythme des mouvements de populations* » ; et ce, notamment à travers le processus de périurbanisation<sup>38</sup>.

<sup>38</sup> Définition périurbanisation : la périurbanisation correspond à l'extension des surfaces artificialisées en périphéries des agglomérations urbaines. (cf. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/periurbanisation>) Dernière consultation le : 21/11/2022

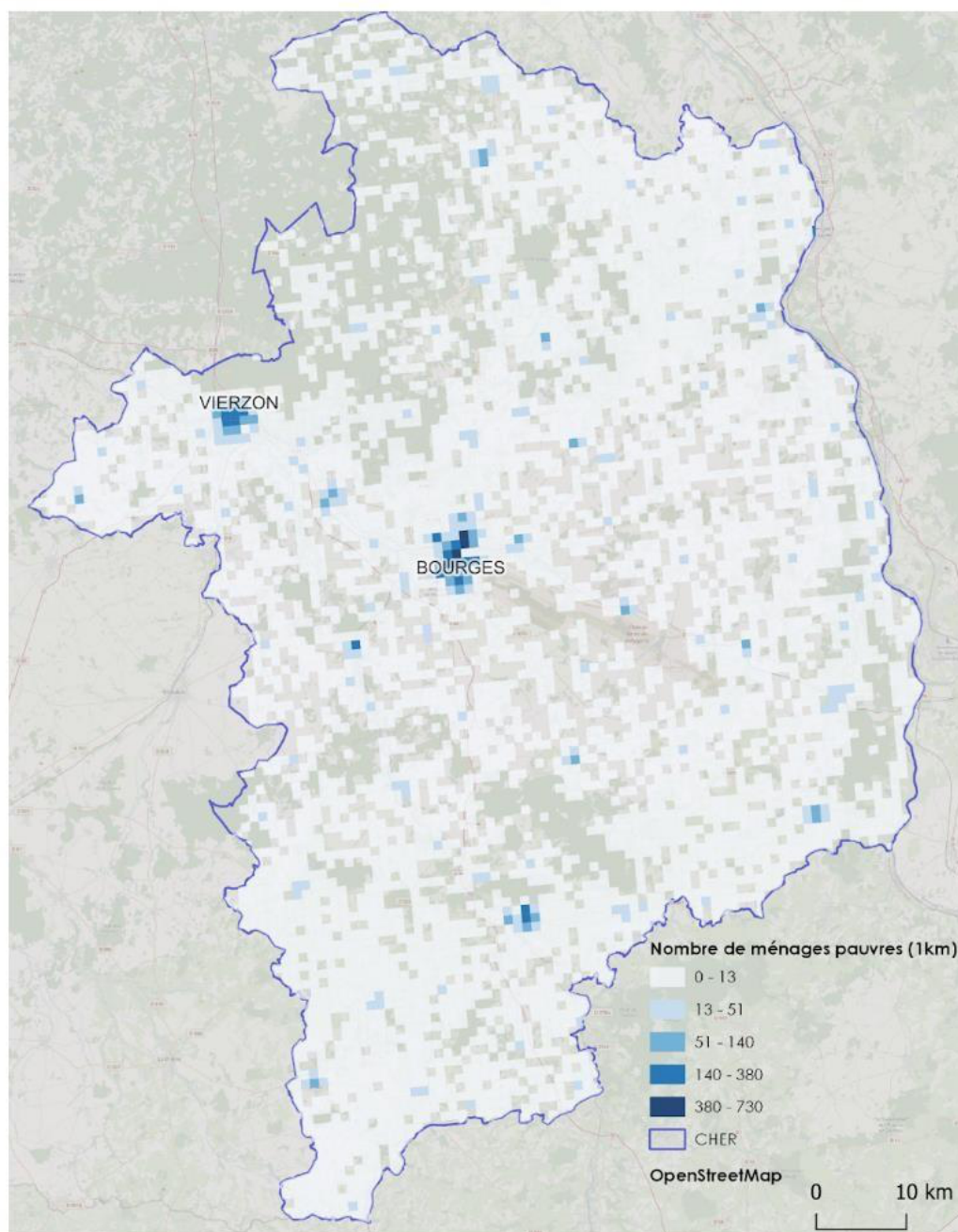


## 2.2 Proposition d'un atlas départemental de la pauvreté et la précarité alimentaire supposée dans le Cher

Authentification des ménages pauvres dans le Cher



### Répartition des ménages pauvres (Cher, 2022)



©Tous droits réservés, Secours Catholique  
Université d'Orléans, Master 2 GAED, parcours DDLS  
IGN BD TOPO, INSEE (2022, 2017)

Figure 11 : Carte de la densité de population. Réalisation : Margot Bardoti, université d'Orléans, Master 2 GAED, parcours DDLS. Sources : IGN BD TOPO, Insee (2022)

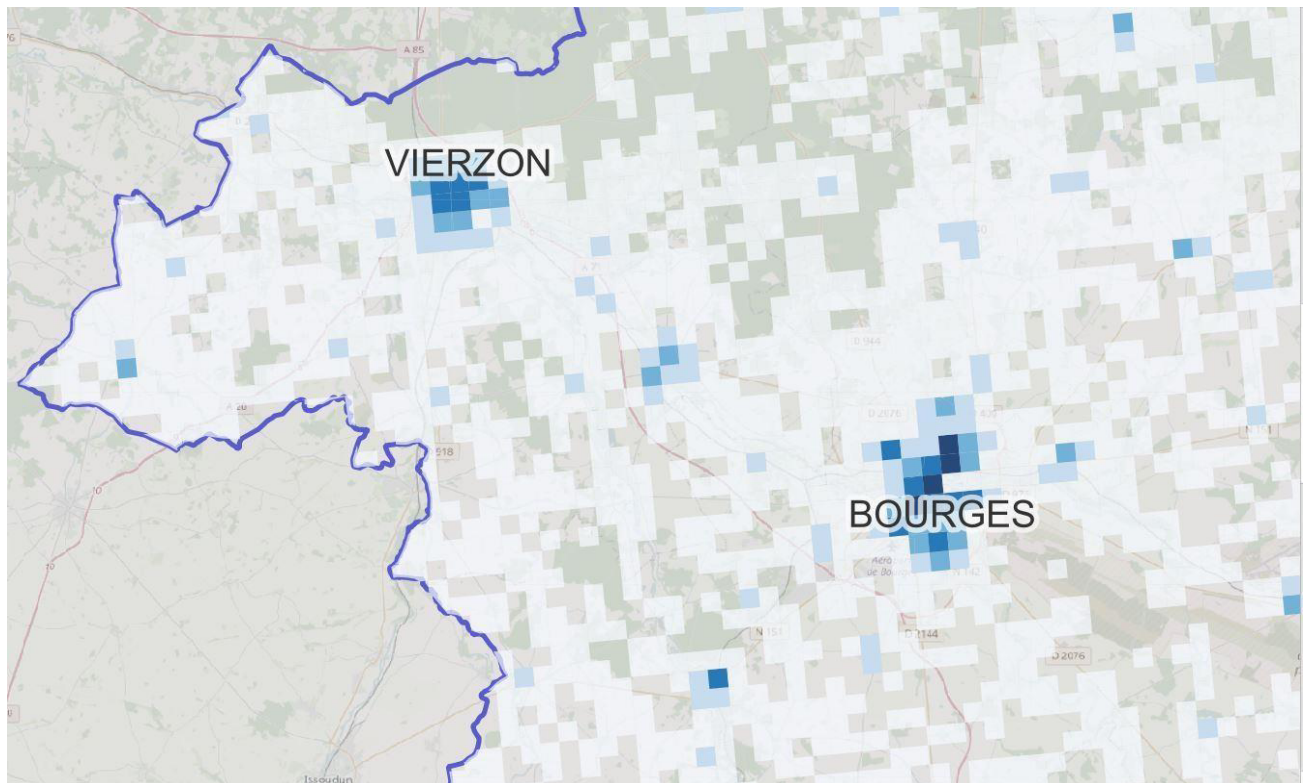


Figure 12 : Carte de la densité de population. Réalisation : Margot Bardoti, université d'Orléans, Master 2 GAED, parcours DDLS. Sources : IGN BD TOPO, Insee (2022)



## Identification de la pauvreté par les impôts

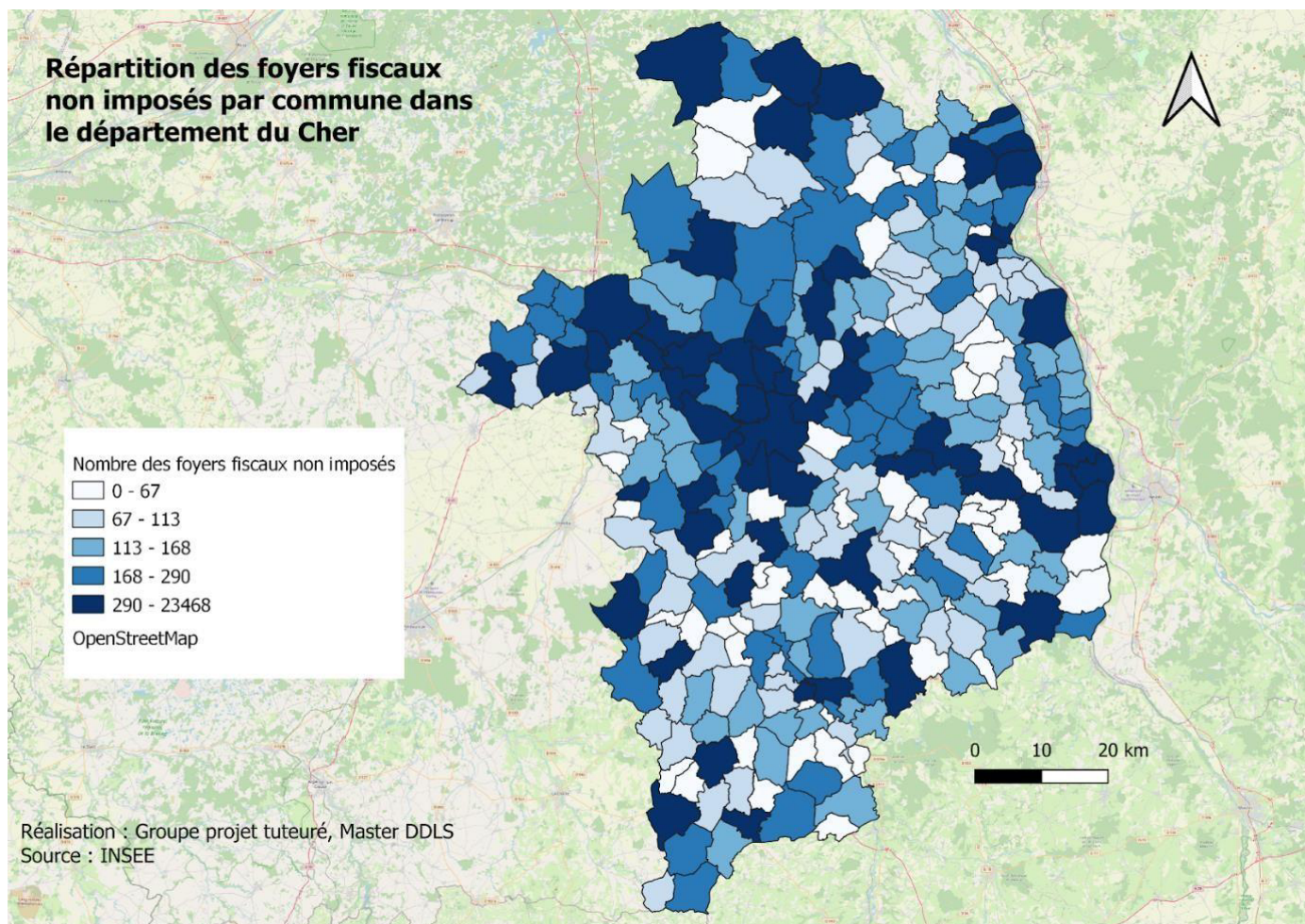


Figure 13 : Carte de répartition des foyers fiscaux par commune dans le département du Cher (2022). Réalisation : Chafiq Jabbour, université d'Orléans, Master 2 GAED, parcours DDLS. Sources : IGN BD TOPO, Insee (2022)

Cette carte nous donne le nombre de foyers fiscaux non imposés par commune. Ces foyers non-imposés sont des foyers pouvant avoir besoin de l'aide alimentaire. Cette carte est fidèle à la carte de répartition de la population. Ce qui nous indique que la précarité sur le département est répartie sur l'ensemble du territoire.

## Traduction du paysage alimentaire des zones blanches dans le Cher

Nous avons vu à travers l'écrit des sous-parties précédentes que le fait de connaître la totalité du paysage alimentaire est primordial pour réussir à révéler la précarité sur le territoire mais également parvenir à lutter contre celle-ci. Pour cela, nous aurions du pouvoir nous rendre ou établir un lourd travail de prospection entourés de professionnels du terrain afin de connaître les structures déjà existantes et composant le paysage alimentaire du Cher.

Contraints par le temps et l'impossibilité de faire une veille sur tout notre territoire d'études, nous avons tout de même cherché à amorcer ce travail de prospection. Nous avons cherché, dans un premier temps, à spatialiser les GMS implantées sur le Cher pour ensuite parvenir à référencer les paniers moyens (afin de comparer le coût plus ou moins élevé de ces surfaces de supermarchés).

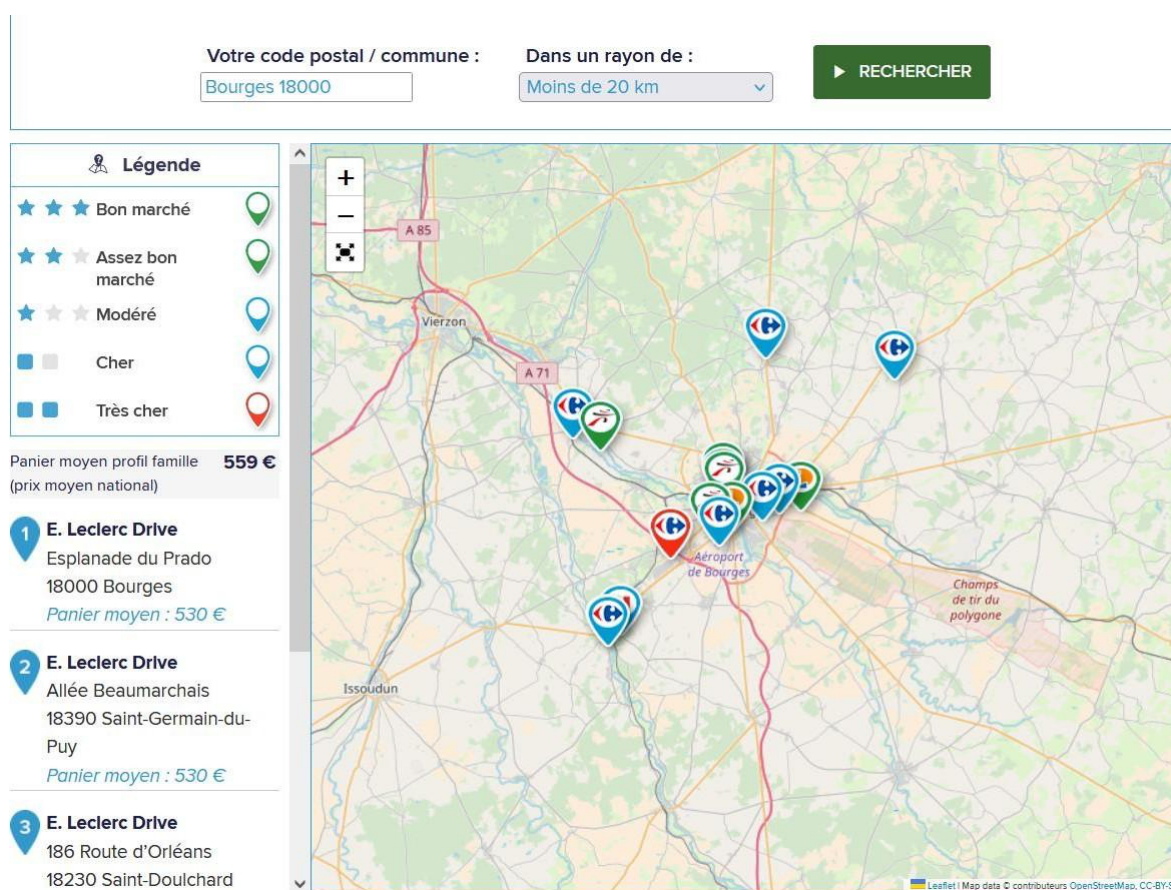


Figure 14 : Carte interactive trouvée afin d'effectuer une veille sur l'implantation des supermarchés en Berry

Pour ce faire, nous avons cherché plusieurs cartes interactives<sup>39</sup> répertoriant les GMS du Cher. Malheureusement, nous n'avons pu trouver la totalité des GMS existantes sur le territoire d'étude. De plus, seules les GMS offrant la possibilité de récupérer les courses en drive étaient référencées sur la carte interactive trouvée après recherches.

Selon nous, parvenir à cartographier une première forme de structures composant le paysage alimentaire du Cher était important. Nous serions alors les premiers à offrir une spatialisation géoréférencée de ce que les populations peuvent trouver à leur portée en termes d'alimentation. A fortiori, avoir ce paysage alimentaire défini et spatialisé nous aurait permis de le mettre en comparaison avec les « zones blanches » défini par notre commanditaire pour ce projet tuteuré : le Secours Catholique du Berry. Ainsi, après géoréférencement du paysage alimentaire dans sa totalité, nous aurions pu établir des cartes en isochrones à partir des zones blanches afin de pouvoir lever une nouvelle difficulté/cause à la précarité : la mobilité.

<sup>39</sup> Carte interactive proposée selon le choix de code postal, rayon du périmètre de proposition des supermarchés et situation du foyer : célibataire, famille ou couple <https://www.quechoisir.org/carte-interactive-drives-n21243/>



### 2.3 Les secteurs où potentiellement la précarité alimentaire est très forte mais où personne n'intervient

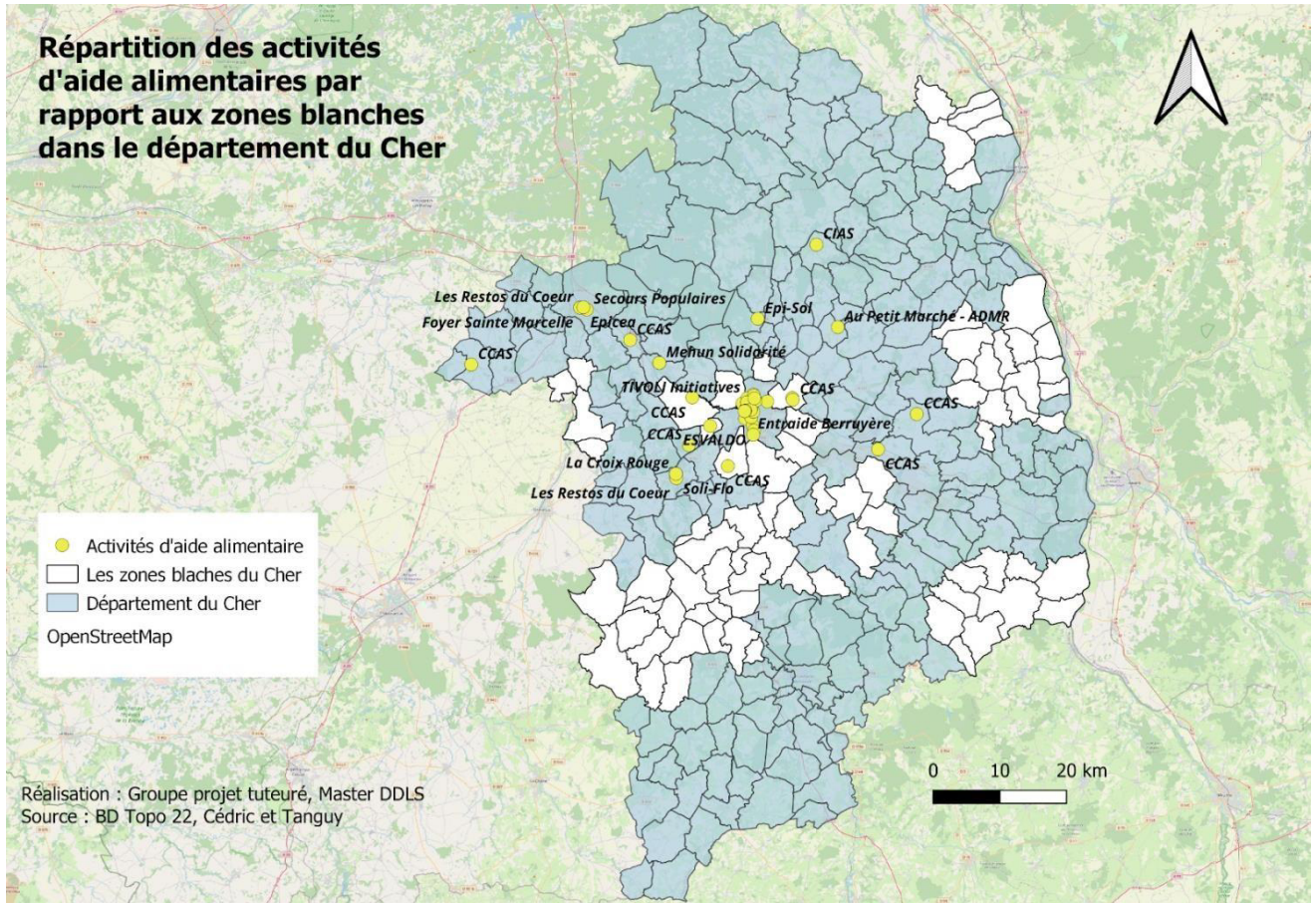


Figure 15 : Carte répartition des activités d'aide alimentaire par rapport aux zones blanches dans le département du Cher, Réalisation : Chafiq Jabbour, M2 GAED parcours DDLS. Sources, OpenStreetMap, IGN BD TOPO (2022)

## CONCLUSION

D'une manière générale, il ressort de cette recherche que l'hétérogénéité des espaces ruraux et la méconnaissance des phénomènes de pauvreté dans le département de Cher constituent une entrave à sa prise en charge, (Delfosse et al,2019). Ainsi, les actions visant à améliorer la situation des personnes en situation de pauvreté-précarité sont multiples et mobilisent une grande diversité d'acteurs. Mais ces actions ne sont pas toujours visibles ou lisibles, voire coordonnées à cause de la non-maîtrise effective des territoires qui sont véritablement en besoin. A cet effet, Des démarches innovantes émergent dans la lutte contre la pauvreté et la précarité alimentaire dans le département de Cher. Cependant, pour cibler véritablement la population pauvre qui vit de la précarité alimentaire, les structures engagées dans ces démarches rencontrent des difficultés liées à la mauvaise connaissance de la situation des populations pauvres et de leurs besoins. Ceci s'explique par l'absence de dispositifs réels permettant d'appréhender la pauvreté et son évolution afin de mieux étudier efficacement la situation en vue de bien orienter des actions car toutes les personnes en situation de précarité alimentaire ne demandent pas à bénéficier de l'aide alimentaire

Dans le département de Cher, le Secours Catholique, un acteur reconnu et engagé dans l'aide alimentaire constate des difficultés notamment des vides spatiaux et sociaux dans leurs missions. Dans ses actions, il ne parvient pas à atteindre réellement tous les populations rurales, pauvres puisque, sur la carte établie par cet organisme, la présence des zones blanches c'est à dire les zones dont il n'a pas encore su récolter d'information et n'ayant pas encore identifié le type de population alors que le secours catholique pense qu'il existe la présence de potentiels individus pouvant devenir recourant à l'aide alimentaire sur cette zone.

Au regard de cette cartographie établie cette recherche s'est donc intéressée sur les indicateurs de pauvreté en milieu rural afin de cibler efficacement les populations pauvres pouvant bénéficier des aides alimentaires car le concept de pauvreté ne peut être réduit au seul faible revenu. En milieu rural, les modes d'habiter conditionnent plus largement les conditions de vie objectives des populations. Selon F. Perrier (2015) la pauvreté se diffuse au rythme des mouvements de populations. A partir de la carte de densité de population réalisée, on remarque que la concentration de la population dans le département de Cher est plus forte en Périphérie Bourges et Vierzon avec plus de ménages pauvres. Aussi, la carte de l'indication de pauvreté par impôt vient clairement affichée le nombre de foyers fiscaux non imposés par commune. Ces foyers non-imposés sont des foyers pouvant avoir besoin de l'aide alimentaire et montre que la précarité alimentaire est répartie sur l'ensemble du territoire.

Le diagnostic territorial de cette recherche révèle que le Cher fait partie des départements les plus touchés de la région par le chômage et dont les ménages font partie de la catégorie des ménages pauvres avec une part supérieure à la moyenne de la région. En 2021, 93% des ménages rencontrés par le Secours Catholique vivaient sous le seuil de pauvreté et 69%, sous le seuil d'extrême pauvreté. Les actions concrètes comme la Proposition de paniers solidaires et de paniers frais issus de culture locale aux familles en difficultés suite à la crise sanitaire est l'une des actions parmi tant d'autre du secours catholique en association avec l'AMAP dans le but de rapprocher les familles en précarité des producteurs locaux pour favoriser l'accès de tous à des produits sains, frais et de qualité. Dans le Berry, la mission est aussi l'occasion pour des personnes isolées de créer du lien, de s'investir dans un projet collectif innovant et de montrer qu'un autre modèle alimentaire est possible. On note aussi des actions de sensibilisation formulées avec par exemple la journée bien vivre

bien manger à Charost axée sur la thématique d'une alimentation digne pour tous.

Dans le souci de pouvoir atteindre cette « nouvelle pauvreté » quelques stratégies d'actions ont été proposées pour l'efficacité des aides alimentaire du secours catholique.



# TABLE DES MATIERES

<b>SOMMAIRE</b>	<b>2</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>1. MESURER LA PAUVRETE, UN DEFI MULTISCALEIRE</b>	<b>6</b>
1.1 QUELS INDICATEURS INSTITUTIONNELS DE LA PRECARITE ALIMENTAIRE ?	6
1.2 QUELS INDICATEURS ASSOCIATIFS ?	7
<b>2. LUTTER CONTRE LA PRECARITE ALIMENTAIRE DANS LE CHER : COUP D'ŒIL SUR LES MISSIONS DU SECOURS CATHOLIQUE</b>	<b>10</b>
2.1 LA QUESTION DE L'AIDE ALIMENTAIRE : UN FAIT SOCIAL TOTAL.	11
SOCIOGENESE DE L'AIDE ALIMENTAIRE	11
PARVENIR A DIAGNOSTIQUER LA PRECARITE ALIMENTAIRE : DE L'ECHELLE NATIONALE A L'ECHELLE LOCALE	14
L'ACTION SOCIALE DANS L'AIDE ALIMENTAIRE : MUTATION DES TECHNIQUES POUR UNE DEMOCRATIE ALIMENTAIRE	18
1.2 LE CHER : DEFINITION DE LA PAUVRETE DE SES PETITES VILLES RURALES.	21
2.3 LE SECOURS CATHOLIQUE DU CHER : MISSIONS, ACTIONS ET IMPLANTATIONS SUR LE TERRITOIRE D'ETUDE.	23
PRESENTATION DU SECOURS CATHOLIQUE	23
LES MISSIONS DU SECOURS CATHOLIQUE : UN RAPPORT SUR LA PAUVRETE CONSEQUENT	24
LES ACTIONS CONCRETES EN BERRY	26
PRESENTATION DES ZONES BLANCHES	27
<b>3. POUR UNE METHODOLOGIE SPATIALE : MESURER ET QUALIFIER LA PAUVRETE DANS LE CHER A L'AUNE DE LA PRECARITE ALIMENTAIRE</b>	<b>28</b>
3.1 IDENTIFIER ET CONNAITRE LA POPULATION : LA METHODE UTILISEE	30
REPARTITION DE LA POPULATION DANS LE CHER	30
3.2 PROPOSITION D'UN ATLAS DEPARTEMENTAL DE LA PAUVRETE ET LA PRECARITE ALIMENTAIRE SUPPOSEE DANS LE CHER	33
AUTHENTIFICATION DES MENAGES PAUVRES DANS LE CHER	33
IDENTIFICATION DE LA PAUVRETE PAR LES IMPOTS	36
TRADUCTION DU PAYSAGE ALIMENTAIRE DES ZONES BLANCHES DANS LE CHER	37
3.3 LES SECTEURS OU POTENTIELLEMENT LA PRECARITE ALIMENTAIRE EST TRES FORTE MAIS OU PERSONNE N'INTERVIENT	39
<b>CONCLUSION</b>	<b>40</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b>	<b>41</b>
<b>TABLE DES FIGURES</b>	<b>43</b>

<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>44</b>
<b>SITOGRAFIE</b>	<b>45</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>47</b>
<b>REALISATION DE LA CARTE DES MENAGES PAUVRE DU CHER CARROYAGE/MAILLAGE 1KM</b>	<b>47</b>
<b>PALETTE DE COULEURS ET CHARTE GRAPHIQUE DU RENDU</b>	<b>52</b>

## TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Populations vulnérables de trois communes de la métropole de Montpellier. Enquête Chaire Unesco, 2022.

Figure 2 : Schéma indiquant la répartition des recourants à l'aide alimentaire selon le type de distribution, enquête "Aide alimentaire et recourants" menée en 2021. Source : Insee (2022)

Figure 3 : Graphique indiquant les dépenses moyennes par catégorie de ménage et produit, enquête "Budget de famille 2017". Source : Insee (2022).

Figure 4 : Graphique du taux de pauvreté par groupes d'âges, Insee (2019), Réalisation : Brahim El Hyiani

Figure 5 : Affiche de communication, événement "Bien-vivre, bien manger" 3 Juillet 2022. Source : Secours Catholique du Berry

Figure 6 : Fiche acteur du Secours Catholique en Berry. Source : Secours Catholique. Réalisation : Margot Bardoti, Master GAED, parcours DDLS, université d'Orléans.

Figure 7 : Ressources mensuelles en 2021, Source : Secours Catholique

Figure 8 : Zones blanches identifiées par le Secours Catholique. Source : Secours Catholique, Berry.

Figure 9 : Carte de la densité de population. Réalisation : Chafiq Jabbour, université d'Orléans, Master 2 GAED, parcours DDLS. Sources : IGN BD TOPO, Insee (2022)

Figure 10 : Carte de la densité de population. Réalisation : Chafiq Jabbour, université d'Orléans, Master 2 GAED, parcours DDLS. Sources : IGN BD TOPO, Insee (2022)

Figure 11 : Carte de la densité de population. Réalisation : Margot Bardoti, université d'Orléans, Master 2 GAED, parcours DDLS. Sources : IGN BD TOPO, Insee (2022)

Figure 12 : Carte de la densité de population. Réalisation : Margot Bardoti, université d'Orléans, Master 2 GAED, parcours DDLS. Sources : IGN BD TOPO, Insee (2022)

Figure 13 : Carte de répartition des foyers fiscaux par commune dans le département du Cher (2022). Réalisation : Chafiq Jabbour, université d'Orléans, Master 2 GAED, parcours DDLS. Sources : IGN BD TOPO, Insee (2022)

Figure 14 : Carte interactive trouvée afin d'effectuer une veille sur l'implantation des supermarchés en Berry

Figure 15 : Carte répartition des activités d'aide alimentaire par rapport aux zones blanches dans le département du Cher, Réalisation : Chafiq Jabbour, M2 GAED parcours DDLS. Sources, OpenStreetMap, IGN BD TOPO (2022)

## BIBLIOGRAPHIE

« Accessibilité sociale et nutrition/ santé dans les projets alimentaires territoriaux ».

Alberghini., Ariane, et al. « L'aide alimentaire : acteurs, pratiques et modalités d'accompagnement des  
Alexandre Pagès, (2005) « La pauvreté en milieu rural » *Toulouse, Presses universitaires du Mirail*, 184 p.

Anne Brunner et Louis Maurin , (2022) « Rapport sur la pauvreté en France », Observatoire des inégalités.

ATD Quart-Monde. 2018, *Se nourrir lorsqu'on est pauvre : une expérimentation en Terres de Lorraine*,  
Céline Millérioux. 2022. *L'injustice alimentaire sur un territoire en difficulté socio-économique : étude  
de cas sur les villes de Vierzon et Foecy, mémoire GAED parcours « Valorisation et Développement des  
Territoires Ruraux », université d'Orléans, direction scientifique Bertrand SAJALOLI.*

*Delfosse Claire et al., 2019 « la pauvreté en rural ; quelles actions pour quels projets » ? L'exemple de la  
région Auvergne-Rhône-Alpes 49p*

Deniz Bragiatic., (2021), « Les effets de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté sur les enfants dans  
un orphelinat à dares salam en tanzanie» 385 p

Emmanuelle Bénicourt, (2001) « La pauvreté selon le PNUD et la Banque Mondiale», *Etudes rurales*, n° 159 -  
160, p35 à 53

Flora Perrier. 2015, *Quelle pauvreté dans les territoires périurbains ?*, revue "Pour", n°225, pages 151  
à 158

Georg Simmel, (2002) « Les pauvres » *Ed. PUF/ Quadrige*, p 102

Insee. 2021, *En Centre-Val de Loire, un habitant sur huit vit sous le seuil de pauvreté*, Revue «  
*Analyses* », n° 75.

Insee. 2022, *Les bénéficiaires de l'aide alimentaire, pour beaucoup parmi les plus pauvres des pauvres.*

Insee. 2022. *La crise sanitaire a accentué la précarité des bénéficiaires de l'aide alimentaire*, Insee  
*Première*, n° 1907, page 1 à 4.

IREPS GRAND EST. 2022, *Journée d'échanges : la démarche « Aller vers »*, pages 2 à 64.  
*L'année sociologique, nouvelle série*, 1, 248p.

Laurence Fontaine, (2008) « Une histoire de la pauvreté et des stratégies de survie » , *Regards croisés sur  
l'économie*, n° 4 p 54 à 61

Marcel Mauss. 1924, « L'essai sur le don, Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques »,  
publics (I) », *Recherche sociale*, vol. 221, no. 1, 2017, pp. 5-92.

Raphaëlle Bisiaux, (2011) « Comment définir la pauvreté : Ravallion, Sen ou Rawls ? », *L'Économie politique*,  
n° 49, (n.p)

Secours Catholique. 2022, « A l'épreuve des crises : enquête sur les budgets des plus précaires », *Etat  
de la pauvreté en France 2022 : d'après les statistiques d'accueil 2021 du Secours Catholique – Caritas*

*France, pages 1 à 168.*

Tanguy et Cedric, 2022, « Rapport sur les acteurs de la solidarité alimentaire PETR de cher » , *Université de Tours*, 12p

Tayak Delphine, (2021) «Pauvreté en France: Etat des lieux », Ed: 2020

## SITOGRAPHIE

Alim'Activ. 2021. Tableau : sources de données et indicateurs sur la précarité. Disponible (PDF) sur : [https://www.solidarites-actives.com/sites/default/files/2021-04/15\\_Tableau\\_Sources\\_Stats\\_Precalim.pdf](https://www.solidarites-actives.com/sites/default/files/2021-04/15_Tableau_Sources_Stats_Precalim.pdf) Dernière consultation le 08/02/2023

Amélie Appéré de Sousa. 2010, *La pauvreté en milieu rural*, Revue « Pour », n°205-206, pages 7 à 11 Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-pour-2010-2-page-7.htm> Dernière consultation le 28/01/23

Alexandre Pagès., 2015, « *Pauvreté et précarité en milieu rural* », N°225, P 35-40, Mise en ligne le 12/06/2015, consulté le 7/02/2023, URL ; <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/rural-isole-hyper-rural-rural-profond>

Banque alimentaire. Lutter contre la précarité alimentaire, Disponible sur : <https://www.banquealimentaire.org/lutter-contre-la-precarite-alimentaire-139> Dernière consultation le 28/01/23

Dominique Paturel et al. 2019, *Diagnostiquer la précarité alimentaire à une échelle locale*, n°10, Chaire UNESCO Alimentation du monde, in *So What ?*. Disponible sur : <https://www.chaireunesco-adm.com/No10-Diagnostiquer-la-precarite-alimentaire-a-une-echelle-locale> Dernière consultation le 11/11/2022.

Frantisek Graus. 1961. *Au bas Moyen-Age : pauvres des villes et pauvres des campagnes*, *Annales*, pages 1053 à 1065. Disponible sur : [https://www.persee.fr/doc/ahess\\_0395-2649\\_1961\\_num\\_16\\_6\\_421689](https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1961_num_16_6_421689) Dernière consultation le 26/01/23

Gouvernement. 2021, *Stratégies contre la pauvreté*. Disponible sur : <https://www.gouvernement.fr/action/strategie-contre-la-pauvrete> Dernière consultation le 08/02/2023

La Banque Mondiale. 2022. *Pauvreté*. Disponible sur : <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/poverty/overview> Dernière consultation le 08/02/2023

Louis Maurin. 2022, *Hausse des prix : quel impact sur la pauvreté ?*, in *“Rapport sur la pauvreté en France”*, édition 2022-2023, *Observatoire des inégalités*, Analyse. Disponible sur : <https://www.inegalites.fr/Hausse-des-prix-quel-impact-sur-la-pauvrete> Dernière consultation le 17/12/2022

Louis Maurin. 2022, *L'essentiel des données sur la pauvreté en France*, in *“Rapport de la pauvreté en France”*, édition 2022-2023, *Observatoire des inégalités*, Synthèse. Disponible sur : <https://www.inegalites.fr/L-essentiel-des-donnees-sur-la-pauvrete-en-France> Dernière consultation le 26/01/2022

Martin Tanguy. 2021, *Instituer le droit à l'alimentation en France au XXIe siècle*, *Essai Terrestres*. Disponible sur : <https://www.terrestres.org/2021/07/29/instituer-le-droit-a-lalimentation-en-france-au-xxie-siecle/> Dernière consultation le 07/02/2023

Ministère des Solidarités et de la Santé. 2021. *Plan d'action pour la transformation de l'aide alimentaire et la lutte contre la précarité alimentaire*. Disponible (PDF) sur : [https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan\\_action\\_transformation\\_aide\\_alimentaire\\_cocolupa.pdf](https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan_action_transformation_aide_alimentaire_cocolupa.pdf) Dernière consultation le 07/02/2023.

Nations Unies. 2018, *L'élimination de la pauvreté est une question de justice pas une affaire de charité (ONU)*, Département des affaires économiques et sociales. Disponible sur : [L'élimination de la pauvreté est une question de justice pas une affaire de charité \(ONU\) | Nations Unies](#) Dernière consultation le 08/02/2023

Nations Unies. *Personnes vivant dans la pauvreté, « Non au racisme »*. Disponible sur : [Personnes vivant dans la pauvreté | Nations Unies](#) Dernière consultation le 08/02/2023

Observatoire des inégalités. 2022, *A quels niveaux se situent les seuils de pauvreté en France ?* Disponible sur : <https://www.inegalites.fr/A-quels-niveaux-se-situent-les-seuils-de-pauvrete-en-France> Dernière consultation le 27/01/23

Oxfam France. 2012, *Lutte contre la faim et la pauvreté : le modèle brésilien en question*. Disponible sur : <https://www.oxfamfrance.org/agriculture-et-securite-alimentaire/lutte-contre-la-faim-et-la-pauvrete-le-modele-bresilien-en-question/> Dernière consultation le 08/02/2023

Raphael Bisiaux. 2011, *Comment définir la pauvreté : Ravallion, Sen ou Rawls ?*, Revue « *L'Economie politique* », n° 49, pages 6 à 23. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-l-economie-politique-2011-1-page-6.htm> Dernière consultation le 27/01/23

Udaya Wagle. 2002, *Repenser la pauvreté : définition et mesure*, Revue *internationales des sciences sociales*, n° 171, pages 175 à 186. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-internationale-des-sciences-sociales-2002-1-page-175.htm> Dernière consultation le 27/01/23

## ANNEXES

### REALISATION DE LA CARTE DES MENAGES PAUVRE DU CHER CARROYAGE/MAILLAGE 1KM

Source : INSEE, FiLoSoFi 2019. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6215138?sommaire=6215217>

Outil : QGIS 3.26

#### A. TRAME FOND DE CARTE

- Ajout de la couche « France métropolitaine » des données FiLoSoFi au carroyage 200m délivrées par l'INSEE.
- Ajout de la couche « *COMMUNE* », BD TOPO IGN, Cher (18)

#### B. TRAME DE CONCEPTION DU CARROYAGE/MAILLAGE

Créer une grille<sup>40</sup>

- Dans la barre de recherche au bas gauche du logiciel > taper : « grille » > sélectionner : créer une grille
- Dans la boîte de dialogue choisir > type de la grille : rectangle > étendue de la grille : sélectionner la couche « France métropolitaine » des données FiLoSoFi > espacement horizontal et vertical choisir : 1 kilomètre > créer une couche temporaire intitulée : « grille 1km » > appliquer.
- Une fois chargée la nouvelle couche créer apparaît dans le bloc couches du projet, la grille se fait voir sur le projet.

*Le carroyage/maillage est une technique de SIG existant depuis plus de quarante ans. Cette technique permet de représenter une information ou un traitement sur une maille basique. On peut dire qu'elle : aide à la lecture d'une unité de base (souvent représentée par un carré). Aussi, elle permet de moins dépendre des périmètres administratifs ou connus (lesquels nous utilisons le plus souvent). En d'autres mots, cette technique permet de définir soi-même un niveau d'analyse territoriale et croiser plusieurs données. Ici, il est question de renseigner les ménages pauvres sur le territoire du Cher.*

<sup>40</sup> La grille est une répartition de l'espace dont l'unité de base est le carreau, ce carreau est comme un pixel sur une photo numérique. En outre, ce carreau représente l'élément le plus identifiable du découpage spatial : il est donc une vraie zone géographique. Sa juxtaposition définit et constitue un maillage qui couvre le territoire étudié comme une matrice (ou un tableau).



## Créer une union<sup>41</sup>

- Dans la barre de recherche au bas gauche du logiciel > taper : union > sélectionner : union (et non « union multiple) > couche source : « DEPARTEMENT » > couche de superposition « FiloSoFi 2019 » > créer une couche temporaire et enregistrer le géopackage : « Union 10 km »
- La couche « Union 10 km » apparaît sur le projet QGIS
- Ouvrir la table attributaire > sélection d'une entité > redirection vers la calculatrice de champs > choisir le département qui nous intéresse en créant l'expression : 'CODE\_DEP' = « 18 »
- Enregistrer les entités sélectionnées sous > création de la couche « depfilo »

## Symbologie

- Clic droit sur la couche union > symbologie > gradué > men\_pauv
- Choix d'une palette de couleurs autour du bleu car nous avons appris en cours de « cartographie 3 » qu'en communication, cette couleur appelle la confiance du lecteur sur le message véhiculé.

<sup>41</sup> L'union permet de créer une couche à intersection entre deux polygones : ici, le département du Cher en couche

communes et la couche France métropolitaine

# REALISATION DE LA CARTE DENSITE DE POPULATION

Source : IGN BD TOPO, Département Cher (18) :

[https://wxs.ign.fr/859x8t863h6a09o9o6fy4v60/telechargement/prepackage/BDTOPOV3-TOUSTHEMES-DEPARTEMENT-PACK\\_224\\$BDTOPO\\_3-3\\_TOUSTHEMES\\_SHP\\_LAMB93\\_D018\\_2022-12-15/file/BDTOPO\\_3-3\\_TOUSTHEMES\\_SHP\\_LAMB93\\_D018\\_2022-12-15.7z](https://wxs.ign.fr/859x8t863h6a09o9o6fy4v60/telechargement/prepackage/BDTOPOV3-TOUSTHEMES-DEPARTEMENT-PACK_224$BDTOPO_3-3_TOUSTHEMES_SHP_LAMB93_D018_2022-12-15/file/BDTOPO_3-3_TOUSTHEMES_SHP_LAMB93_D018_2022-12-15.7z)

Outil : QGIS 3.26

## A. TRAME DE CONCEPTION DU FOND DE CARTE

Après avoir téléchargé et extrait le format zippé du dossier BD TOPO du département du Cher pour l'année 2022 via le site IGN, les couches « *commune.shp* » et « *département.shp* » sont appliquées au projet SIG.

## B. TRAME DE CONCEPTION DENSITE DE

POPULATION Fond de carte

- Clic droit sur la couche vectorielle « *DEP* » > sélection de la table attributaire
- Dans la table attributaire > ouverture de la calculatrice de champs > sélection par entité : « INSEE\_DEP » = « 18 » > sauvegarde des entités sélectionnés pour n'avoir que le département du Cher.

Calculer la superficie du territoire

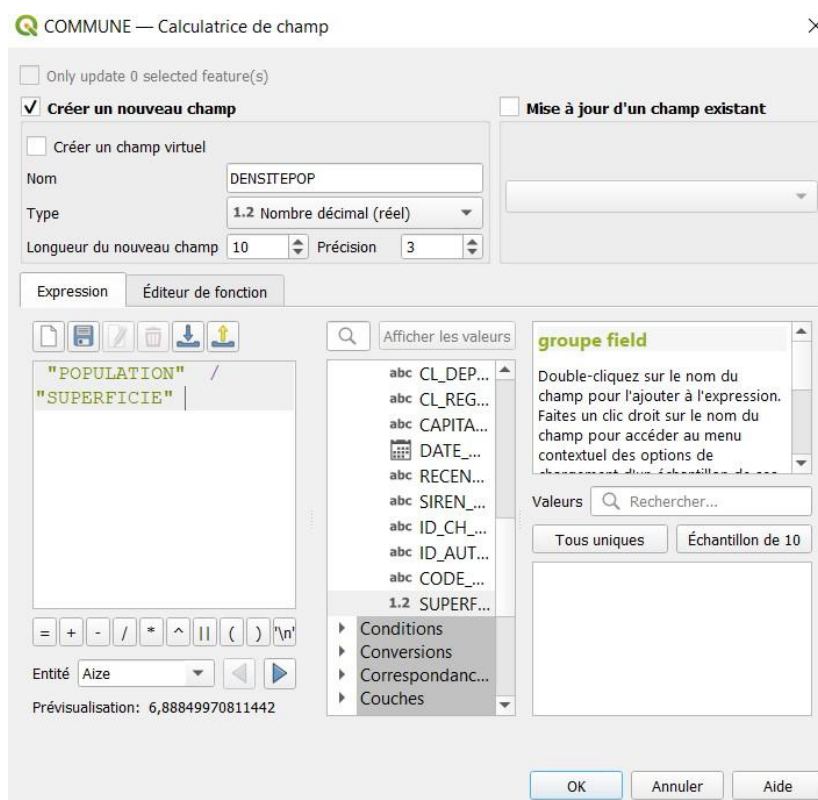
- Clic droit sur la couche vectorielle « *DEP* » > sélection de la table attributaire
- Dans la table attributaire > créer un nouveau champ > nom du nouveau champ : « *SUPERFICIE* » > nombre décimal > précision : 2 chiffres après la virgule.
- Dans le calculateur de champ, indiquer :  $\$area/1\ 000\ 000$  pour connaître la superficie du Cher en kilomètres carrés > appliquer.

abc ID	DATE_CONF	CODE_POST	NOM	CL_ARROND	CL_COLLTER	CL_DEPART	CL_REGION	CAPITALE	DATE_RCT	RECENSEUR	SIREN_EPCI	ID_CH_LIEU	ID_AUT_ADM	CODE_SIREN	SUPERFICIE
1	NULL	18320	Jouet-sur-l'Aub...	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	200011781	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	211801158	17,36
2	NULL	18200	Nozières	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	200036135	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	211801691	10,40
3	NULL	23600	Leyrat	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	200067544	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	21231809	18,41
4	NULL	18190	Venesmes	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	200027076	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	211802731	31,89
5	NULL	36160	Vijon	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	243600350	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	213602402	21,35
6	NULL	18260	Sury-ès-Bois	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	200069227	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	211802590	32,82
7	NULL	18300	Saint-Bouize	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	200069227	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	211802004	15,02
8	NULL	58400	Champvoux	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	200068088	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	215300566	10,81
9	NULL	18120	Birnay	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	200070571	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	211800362	29,71
10	NULL	18360	Faverdines	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	200049484	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	21800933	18,86
11	NULL	18350	Chaumont	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	241800432	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	21800602	2,15
12	NULL	18240	Savigny-en-San...	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	200069227	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	218002467	33,69
13	NULL	03370	Vipaix	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	240300657	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	210303178	30,91
14	NULL	18410	Clémont	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	200000993	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	211800677	50,06
15	NULL	18330	Saint-Laurent	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	200090561	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	211800194	38,82
16	NULL	18600	Grossouvre	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	241800432	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	211801063	15,91
17	NULL	03370	Chazemais	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	240300657	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	210300729	29,28
18	NULL	18190	Châteauneuf-su...	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	200027076	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	211800586	21,90
19	NULL	36400	Vicq-Exemptiet	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	243600350	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	213600360	38,93
20	NULL	18210	Vernais	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	200036135	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	211800764	26,24
21	01/01/2019	18190	Corquoy	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	200027076	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	20008298	36,83
22	NULL	18120	Massay	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	200090561	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	211801402	48,05
23	NULL	18400	Villeneuve-sur-...	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	241800457	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	211800883	26,56

- Une fois le calcul effectué, le champ tout juste créé apparaît dans la table attributive.

### Calculer la densité de population

- Dans la table attributive, ouvrir à nouveau la calculatrice de champ > créer un nouveau champ : « *DENSITEPOP* ». Pour plus de précision sélectionner : nombre décimal > précision : 2 chiffres après la virgule. En effet, on pourrait choisir de sélectionner le type « *nombre entier* » puisqu'il n'y a pas de demi-humain. Néanmoins, le type nombre entier arrondissant le résultat un chiffre en dessous de la virgule ; et le calcul de densité de population devant s'interpréter avec le chiffre au-dessus de la virgule mieux vaut sélectionner nombre décimal et préciser l'analyse et son interprétation. Effectivement, 0,1 humain reste un humain singulier.
- 
- Sélection : « *champs et valeurs* » > double-clic sur : « *POPULATION* » (champ déjà renseigné dans la table attributive) > puis indiquer le signet « / » pour signifier le choix de la division > double-clic sur « *SUPERFICIE* » tout juste créé > appliquer.



COMMUNE — Total des entités: 437, Filtrées: 437, Sélectionnées: 0

	CODE_POST	NOM	CL_ARROND	CL_COLLTER	CL_DEPART	CL_REGION	CAPITALE	DATE_RCT	RECENSEUR	SIREN_EPCI	ID_CH_LIEU	ID_AJT_ADM	CODE_SIREN	SUPERFICIE	DENSITEPOP
1	18320	Jouet-sur-l'Aub...	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	200011781	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	211801188	17,36	76,152
2	18200	Nozières	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	200036135	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	211801691	10,40	20,481
3	23600	Leyrat	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	200067544	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	212310809	18,41	7,713
4	18190	Venesmes	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	200027076	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	211802731	31,89	25,619
5	36160	Vijon	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	243600350	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	213602402	21,35	13,958
6	18260	Sury-ès-Bois	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	200069227	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	211802590	32,82	8,470
7	18300	Saint-Bouize	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	200069227	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	211802004	15,02	20,706
8	58400	Champvoux	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	200068088	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	215800566	10,81	27,475
9	18120	Brinay	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	200070571	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	211800362	29,71	17,604
10	18360	Faverdines	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	200049484	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	211800933	18,86	7,370
11	18350	Chaumont	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	241800432	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	211800602	2,15	23,256
12	18240	Savigny-en-San...	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	200069227	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	211802467	33,69	32,858
13	33370	Viplaix	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	240300657	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	210303178	30,91	9,511
14	18410	Clémont	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	200009933	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	211800677	50,06	14,183
15	18330	Saint-Laurent	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	200090561	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	211802194	38,82	13,086
16	18600	Grossouvre	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	241800432	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	211801063	15,91	16,719
17	33370	Chazemais	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	240300657	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	210300729	29,28	16,803
18	18190	Châteauneuf-su...	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	200027076	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	211800586	21,90	66,530
19	36400	Vicq-Exemptlet	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	243600350	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	213602360	38,93	8,143
20	18210	Vernais	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	200036135	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	211802764	26,24	7,203
21	18190	Corquoy	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	200027076	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	200082998	36,83	5,512
22	18120	Massay	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	200090561	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	211801402	48,05	28,408
23	18400	Villeneuve-sur-...	Non	Non	Non	Non	Non	01/01/2019	INSEE	241800457	PAIHABIT00000...	SURFACTI00000...	211802855	26,56	15,81

Montrer toutes les entités

- Ici, on retrouve les deux champs créer et leurs valeurs associées.

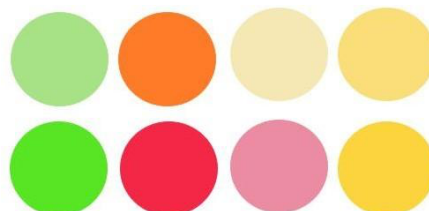
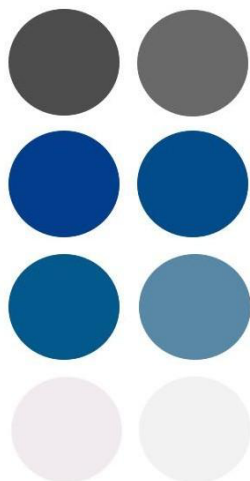
### C. SYMBOLOGIE GRAPHIQUE

- Clic droit sur la couche «DEP» > propriétés > symbologie > gradué > valeur : DENSITEPOP > sélection de dégradé en palette de couleurs : orange > appliquer.
- On peut également relativiser les chiffres de la légende

Pour plus de précision et une meilleure représentation géographique, indiquer la capitale de Berry et Vierzon (dans la poursuite des travaux de Tanguy et Cédric, pour ensuite pouvoir délimiter le PETR).

- Clic droit sur « COMMUNE » > propriétés > étiquettes > étiquettes basées sur des règles > ajouter une règle avec le signet « + » > description : « BOURGES » > filtre : sélection dans la calculatrice de champs > champs et valeurs : « NOM » (pour nom des communes) > valeurs : « Bourges » > double-clic sur « Bourges » > expression : « NOM » = 'BOURGES' > appliquer
- Dans la boîte de dialogue (sous « étiquette ») : choisir le type de police, sa taille > choisir de créer un tampon pour faire ressortir la typographie > travailler l'opacité (72,3%).
- Reproduire cette même étape pour la ville de Vierzon

## PALETTE DE COULEURS ET CHARTE GRAPHIQUE DU RENDU



#4D4D4	#F9DE79
#696969	#FCD43D
#033E8C	#F5E8B5
#034C8C	#EC8CA2
#03588C	#FF7B28
#5888A6	#F52747
#F1EBEF	#A8E286
#F2F2F2	#58E524